Panissières

BULLETIN MUNICIPAL

n°79 - Janvier 2024

TERRE DE TISSEURS

Petites villes de demain

Panissières

Le mot du Maire

L'année 2023 s'achève dans un environnement mondial inquiétant avec la résurgence de conflits latents depuis des décennies qui ont des répercussions nationales : regain de l'antisémitisme, fractures sociétales, culturelles, montée des populismes. Cela se traduit par davantage d'individualisme, une forme de repli sur soi et parfois une défiance vis à vis des pouvoirs publics. C'est bien contre cela qu'il nous faut réagir en replaçant le sens du collectif au centre de l'espace public autour des valeurs de notre République, par le dialogue, l'écoute de chacun et la proximité. Je me réjouis du succès de la maison France service qui prouve, si besoin était, combien nous avons tous besoin de proximité de services, d'une présence accrue également des forces de gendarmerie avec des permanences locales que j'ai souhaitée pour rassurer nos concitoyens mais aussi en lien étroit avec la police municipale traiter plus localement de problèmes rencontrés par nos concitoyens.

Notre volonté de renforcer le collectif et le « faire ensemble » s'invite régulièrement dans nos réalisations d'aujourd'hui et se traduit concrètement en actes : réunions publiques avant chaque démarrage de chantier, notre marché du samedi qui allie emplettes et rencontres au sein d'un espace piétonnisé, le conseil municipal d'enfants force de propositions et de réalisations auquel devrait bientôt s'adjoindre un conseil junior, des chantiers collectifs l'été pour nos ados, un parc animalier intergénérationnel géré par les habitants, des jardins partagés cultivés collectivement au Saint-Antoine, des trocs de plantes, un projet participatif de création de tiers lieu dans la manufacture Loire Piquet, la plantation d'un verger pour tous au parc animalier… Si on rajoute à cela le travail de nos nombreuses associations qui elles aussi font œuvre collective, sociale, culturelle, sportive... notre commune s'applique à offrir un cadre de vie rassurant, convivial et chaleureux. Les nouveaux habitants que je reçois, dès leur installation, pour une rencontre de bienvenue me le disent : « Nous venons ici parce que nous y trouvons une vraie qualité de vie, un véritable et sincère accueil de la population ; nous sommes sensibles aux efforts d'embellissement réalisés dans le bourg et nous apprécions les commerces et les services ; Panissières, c'est une petite ville à la campagne ! »

Mon équipe et moi même sommes intimement persuadés que la requalification de l'espace public à condition d'y intégrer les ingrédients nécessaires est vecteur de rencontres et de convivialité. C'est bien dans cet esprit que la requalification du square Paul Bouchet place de la liberté, des rues Jean Macé et de la Liberté a été imaginée avec une volonté de verdissement, de qualité du mobilier urbain, de partage de la mobilité dans un secteur à forts enjeux que sont l'accès à l'école si possible piétonnier, aux commerces et au centre ville en offrant une sécurité accrue pour les déplacements doux. C'est également dans cet esprit qu'est envisagée la création d'un espace de fraîcheur sur l'îlot Paul Bert et plus globalement le plan guide élaboré dans le cadre du dispositif « petites villes de demain » pour les trente années à venir décliné en fiches actions présentées dans ce bulletin. Vous avez d'ailleurs été consultés pour cette élaboration par le biais d'une enquête et de micro- trottoirs par l'agence « fabriques » en charge de ce travail. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette consultation et apporté leur contribution.

Beaucoup de changements liés à la sobriété énergétique ont modifié notre quotidien : je me réjouis que l'extinction de l'éclairage public avec les adaptations récemment apportées ait été bien comprise de tous ; l'évolution de la collecte des déchets a été présentée en réunions publiques et si les inquiétudes ne sont pas toutes encore levées, ce changement important est essentiel pour limiter les augmentations liées au coût de traitement des déchets.

Dans un contexte financier de plus en plus tendu, notre commune a réussi son désendettement progressif tout en continuant à investir. Il a fallu pour cela gérer

en bon père de famille en priorisant les actions. Evidemment, certains souhaiteraient que l'on aille plus vite dans la réponse aux demandes formulées et l'expriment parfois avec insistance mais soyez en assurés les équipements ou prestations souhaités qui sont reconnus comme légitimes par l'équipe municipale seront bien réalisés. Le soutien aux associations s'effectue prioritairement par la mise à disposition gratuite de nos nombreuses installations et de leur entretien mais également par des subventions lorsque des projets innovants sont envisagés.

En cette fin d'année 2023, j'émets d'abord des vœux de paix, de fraternité et de bonheur pour tous.

Le Maire,
Christian Mollard

www.
panissieres.fr
Suivez l'actualité et recevez toutes les informations utiles de Panissières.
illiwap

SOMMAIRE

Le Mot du Maire ..... p. 2
Sommaire ..... p. 3
Secteur Liberté ..... p. 4 & 5
Commission Voirie - Bâtiments ..... p. 6 & 7
Mairie de Panissières ..... p. 8 & 9
Ressources Humaines ..... p. 10 & 11
Petite Ville de Demain ..... p. 12 & 13
Commission Urbanisme-Environnement ..... p. 14 à 17
Maison de Santé ..... p. 18
Commission Transition Ecologique et Economie Solidaire ..... p. 19 à 21
Commission Social-Ressources Humaines-Ecoles et Jeunesse ..... p. 22 & 23
Le Conseil Municipal des Enfants ..... p. 24
Les écoles publiques ..... p. 25
L'école privée Jeanne d'Arc ..... p. 26
Collège des Montagnes du Matin ..... p. 27
Commission Culture-patrimoine-Tourisme ..... p. 28 & 29
La Bibliothèque Municipale ..... p. 30 & 31
le Musée de la Cravate et du Textile ..... p. 32 & 33
Les 48 heures de la création ..... p. 34 & 35
Le Tiers Lieu ..... p. 36 & 37
Commission Sport ..... p. 38 & 39
CAP Basket ..... p. 40
Joyeuse Boule ..... p. 41
La Gymnastique Volontaire Mixte ..... p. 42
L'ADMR - le Rythme Club ..... p. 43
Biodanza - Douceur de Vivre ..... p. 44
Lire et faire lire – Le Sou des Écoles ..... p. 45
Le Cinéma Beauséjour ..... p. 46
La Résidence Mutualiste Arc en Ciel ..... p. 46
Le FC2M ..... p. 47
L'AMRP ..... p. 48
Le Billard Club-CAP Tennis ..... p. 49
Les Sapeurs Pompiers - Les Amis de la Nature ..... p. 50
Le Comité des Fêtes ..... p. 51
La Fête de la St Loup ..... p. 52
Les Classes en 3 ..... p. 53
La Fédération de Chasse ..... p. 54
L'Office du Tourisme ..... p. 55
Finances ..... p. 56
État Civil ..... p. 57 & 58
Les jeux de Philippe Imbert ..... p. 59

Diffusion : 1270 exemplaires
Editeur : Mairie de Panissières
Direction de publication : M. Christian Mollard
Responsable de rédaction : Véronique Seyve
Création et Impression :
Imprimerie ISP Montrond les Bains - 04 77 94 50 08
Crédit photos : Mégane Imbert – Le Progrès
Marie Colin Madan-Jean-Claude
Rey-Philippe Venot-Serge Papin

Panissières

Le secteur Liberté : un nouvel espace de vie

Entrée de ville par la Route de Tarare, et axe majeur pour irriguer le centre bourg historique de Panissières, le secteur Liberté vient de connaitre des travaux contribuant à son embellissement et à l'amélioration fonctionnelle d'un lieu de vie important.

Cette opération s'inscrit dans l'aménagement des espaces publics communaux essentiels, à l'instar des travaux de la rue de la République en 2018. Il s'agissait ici de répondre à l'enjeu d'une requalification urbaine réussie en réalisant les objectifs suivants :

Pour l'aménagement urbain :

- Améliorer la qualité de l'entrée du bourg de Panissières
- Gérer les problématiques liées au stationnement
- Aménager, sécuriser et rendre accessible le déplacement des modes doux/modes actifs
- Végétaliser l'entrée de la ville
- Aménager un espace public qualitatif et végétalisé autour du monument aux morts, assurant ainsi des temps de cérémonie améliorés

Réseaux Jean Macé

Réseaux rue Liberté

Pour les réseaux :

- Suivre les prescriptions du schéma Directeur d'assainissement et assurer une mise en séparatif des canalisations d'eaux usées et d'eau pluviale, au bénéfice de la station d'épuration.
- Gérer les problématiques d'écoulement des eaux de pluie, notamment grâce à la desimperméabilisation des sols et la végétalisation des espaces.
- Procéder à un travail d'enfouissement ou de dissimulation des réseaux secs, pour lesquels l'expertise du SIEL-TE a été requise.
- Procéder à la réfection de certaines zones pour le réseau d'eau potable, grâce au pilotage du SIEMLY

Réunion chantier avec Eric Gonzalez Monique Guillaumond et les prestataires

Michael Epinat (SIEL TE) et Sylvie Faye

Jean Luc Cuisinier Anael Laurendon (Eiffage) et Valentin Bouchut (Oxyria)

Après des échanges avec les riverains en 2017, un premier périmètre de projet avait été défini. Des subventions avaient été obtenues dès 2019, mais la période de la crise sanitaire a obligé à différer la réalisation du projet. Une réunion publique a été organisée le mardi 31 mai 2022 dans la salle du Conseil municipal, et dans son prolongement le bureau Oxyria a pu élaborer la maquette définitive du projet en lien avec les commissions municipales. Un travail inter commissions a en effet été réalisé au sein de la Mairie pour répondre aux enjeux de transversalité : voirie, urbanisme, éclairage public… et aussi des propositions des riverains pour concevoir l'aménagement ont été retenues.

Les travaux concernant les réseaux d'assainissement ont débuté en juin 2023 avec l'entreprise SOGEA, se sont poursuivis par les travaux d'aménagement avec l'entreprise Eiffage et ont connu un point d'orgue avec l'enlèvement, le nettoyage et la nouvelle mise en place du monument aux morts en novembre 2023.

Les travaux sont à peine achevés que déjà les nouvelles perspectives peuvent s'apprécier ! L'année 2024 permettra de profiter pleinement de ce nouvel espace de vie, et aussi de cet espace de mémoire « aux poilus », avec une cérémonie du 11 novembre 2024 qui offrira un nouveau regard sur le monument aux morts.

UN FINANCEMENT CROISÉ, DES CONTRIBUTEURS FINANCIERS APPRÉCIÉS

Le coût global du projet de requalification du secteur Liberté s'élève à 1 275 000 € TTC. Le plan de financement conduit la commune à investir sur fonds propres environ 430 000€TTC au titre du budget principal et 140 000€HT au titre du budget annexe assainissement. Les subventions obtenues auprès des partenaires institutionnels de la commune ont assuré la réalisation de l'opération.

Etat – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019	**40 574 €**
Région - Programme « Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité »	**130 000 €**
Département de la Loire Enveloppe territorialisée 2019	**60 000 €**
Département de la Loire Appel à partenariat eau et milieux aquatiques 2023	**60 840 €**
Communauté de Communes de Forez-Est - Fonds de concours	**119 120 €**
SIEL TE	**68 003 €**
Agence de l'eau Loire Bretagne	**82 500 €**

Commission Voirie Bâtiment

La commission Voirie Bâtiment a consacré son travail à la nécessaire réfection des voiries, opération onéreuse qui nécessite des arbitrages et des priorisations régulières. Le bâti communal a également fait l'objet d'une attention particulière pour veiller à l'installation de nouveaux services et répondre aux impératifs de rénovation énergétique.

LES RÉFECTIONS DES VOIES ET DES CHEMINS

Le travail constant d'entretien et de rénovation des voies communales obéit à une programmation pluriannuelle, qui a permis la réalisation en 2023 du reprofilage et de la pose d'un enduit bi-couche sur la rue Pierre Guillot et le chemin du Clair, pour un total, intégrant aussi les travaux conduit en 2022-2023 pour le chemin Chazallon, de 117 716,64 € TTC avec une subvention « enveloppe Voirie 2023 » du Département de la Loire de 39 238 €. L'année 2023 s'illustre tout particulièrement par un travail partenarial conduit avec le Département de la Loire, grâce aux temps d'échanges avec le Service Territorial Départemental de Feurs et le centre d'entretien et d'exploitation de Panissières, et ce à trois titres.
Tout d'abord, une convention permettant l'échange des voies de la rue de la République et du Boulevard Bonnassieux a été préparée. A compter de 2024, la commune sera logiquement gestionnaire de la première et le Département de la Loire du second, après versement d'environ 40 000 € TTC de la part de la Mairie correspondant à la prise en compte de travaux déjà réalisés. D'ores et déjà, la commune a assuré le prolongement de l'aménagement pavés de la rue de la république en direction de la route de Tarare, opération d'un montant de 16 783,20 € TTC. Ensuite, une coordination des travaux a été assurée avec les services départementaux pour conduire l'opération de reprise des enrobés de la route de Feurs. La commune a réalisé dans le prolongement la réfection des accotements (14 350 € TTC).

Chemin du Clair

Rue Pierre Guillot

Enfin, une entente sur la sécurisation des voies s'illustrant par l'octroi d'une subvention de 10 050 euros pour la route de Cottance, au regard de travaux communaux (incluant un enfouissement du réseaux télécom) s'élevant à 68 900 € TTC réalisés sur 2022 et 2023.

La question de la sécurité des mobilités oblige à des compromis dans l'aménagement des voies, pour laisser sa place aux piétons, et oblige à des changements d'habitude notamment pour le respect des limitations de vitesse. A cet égard, l'implantation de deux dos d'âne et de signalétiques ont été faites sur la rue du Forez (4160 € TTC) et l'ilot central du Clos Giraud a été modifié pour un meilleur accès des riverains et du service de déneigement (10 543,80 € TTC).
S'agissant des chemins communaux, des aménagements spécifiques ont été conçus : empierrement du chemin chez l'Ane jusqu'à la route de Cottance (1 376,40 € TTC) ou encore busage, terrassement, empierrement et enrobé à chaud du chemin Du Creux (8 402,40 € TTC).

Bien sûr, la requalification du secteur Liberté a mobilisé la commission pour suivre le bon déroulement de la réfection des rues de la liberté et Jean Macé, ainsi que le nouvel aménagement de la place accueillant le monument aux morts.

Enrobé et accotement route de Feurs

Pavage rue de la République route de Tarare

LE PATRIMOINE BÂTI

Parce que les « commodités urbaines » sont indispensable dans notre espace public, des travaux de terrassement et des préparatifs à l'alimentation électrique des futures toilettes publiques du jardin public ont été conduits (2 900 € TTC). La façade des sanitaires publics à côté de l'église a été reprise (2700 € TTC).

Au-delà de la maintenance classique des écoles publiques, l'école élémentaire a connu la réfection de deux montées d'escaliers (5170 € TTC).

Le bâtiment de la Mairie a fait quant à lui l'objet de travaux dédiés à l'installation du nouveau service de délivrance des titres d'identité : création d'un nouveau bureau, d'un local d'archive, installation de volets roulants. Une prime d'installation de 4000 € TTC est indiquée par les services de l'Etat.

Cette année particulièrement, il apparait que les bâtiments communaux intéressent de façon transverse plusieurs commissions. L'étude en cours pour la rénovation de la Manufacture Loire Piquet, à l'occasion du projet de Tiers-Lieu, ou les diagnostics pour les rénovations énergétiques l'illustrent. Un travail concerté est à venir pour assurer ces réalisations.

Rue du Forez

Escaliers Ecole élémentaire

Toilette eglise

Mairie de Panissières

Pôle administratif de la commune, la Mairie de Panissières dispose d'une pluralité de services pour répondre à vos attentes. Le bâtiment de la Mairie offre au rez-de-chaussée : les interventions des agents communautaires de France Service et du Point Rencontre Emploi, la présence de permanences des services sociaux du Département de la Loire, des temps de présence de la Gendarmerie en lien avec la police municipale, ou encore la délivrance des titres d'identité par des agents communaux. Dans le même bâtiment, au premier étage, les services du secrétariat sont à votre écoute pour les sujets de l'état civil, des élections et des affaires générales de la collectivité. Il est possible sur un même site de disposer de services de proximité indispensables.

Inauguration de France Service

Sandra Chirat, Gérald Nodin, Pauline Mannino, Florent Brot et Marie Molin

SERVICES ADMINISTRATIFS : UNE OFFRE DE SERVICES DIVERSIFIÉE

L'inauguration de l'Espace France Services à Panissières Le 5 avril 2023, en présence de M. Riaux, Sous-Préfet de Montbrison, l'Espace France Service de Panissières a été inauguré par M. Véricel, Président de la Communauté de Communes de Forez-Est entouré de l'équipe municipale de Panissières.

Il existe cinq points d'accueil France Services grâce à 3 structures labellisées sur le territoire de Forez-Est : à Panissières/Balbigny, Veauche/Feurs et à Chazelles-sur-Lyon. Les France Services sont des lieux d'accueil individualisés, qui permettent à chacun d'obtenir une aide et un accompagnement, via l'outil numérique, dans leurs démarches administratives liées à la santé, la retraite, aux impôts…

Labellisé par l'Etat, ce dispositif est porté par la Communauté de Communes de Forez-Est, et s'engage à offrir un service de proximité à tous les administrés du territoire communautaire pour :

- Aider à constituer des dossiers et à les transmettre aux organismes
- Assurer une mise en relation avec les services publics
- Accompagner à l'usage d'Internet grâce à un espace public numérique connecté (postes informatiques, scanner, photocopies, impressions).

À Panissières, Sandra Chirat et Florent Brot, agents France Services, vous accueillent au rez-de-chaussée de la Mairie, pour vous aider dans vos démarches administratives. Ce travail est réalisé sous la responsabilité de Marie Molin, Coordinatrice inclusion numérique, et de Gérald Nodin, Directeur du Pôle services à la population de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Pour prendre dès à présent rendez-vous dans votre France Services à

- **Panissières :**
  Mairie de Panissières, rez-de-chaussée, 2 rue Denis Boulanger, 42360 Panissières

Téléphone : 04 77 94 25 67
Courriel : fs.panissieres@forez-est.fr

Pour des démarches concernant les parcours professionnels et la recherche d'emploi, Pauline Mannino, Responsable Point Rencontre Emploi, est également présente pour vous accompagner (rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie).
Pour la contacter : 07 71 91 70 23,

Ce service s'adresse aussi bien aux personnes privées d'emploi, en reconversion professionnelle, aux salariés, ou retraités. Afin de répondre aux besoins de tous, le Point Rencontre Emploi travaille en étroite collaboration avec les Missions locales, les centres de formations, les Pôles Emplois, des agences d'intérim, les employeurs, le département et les communes.

Logement, éducation, surendettement, perte d'autonomie… Les raisons de venir rencontrer une assistante sociale sont très nombreuses. Grâce aux permanences des travailleurs sociaux du Département de la Loire, vous disposez d'interlocuteurs compétents pour vous accompagner.

Prenez rendez-vous en appelant le 04 77 26 29 89.

LA PRESTATION DE DÉLIVRANCE DES TITRES D'IDENTITÉ

Depuis le mois de novembre 2023, Evelyne Jennen et Lucie Tisserand, agents de la commune de Panissières, vous accueillent pour la réalisation de votre carte d'identité et de votre passeport. Le bureau est situé à proximité du bureau de France Services, au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie, et permet un travail partenarial pour vous aider, notamment sur les pré demandes en ligne.

En effet, pour réaliser vos titres, il convient de remplir un formulaire de pré demande disponible sur le site internet de l'ANTS. Vous pourrez alors comprendre les documents justificatifs à fournir suivant votre situation et prendre un rendez-vous en ligne.

LES PERMANENCES DE LA GENDARMERIE

Dans un souci de proximité, la Brigade Territoriale Autonome de Feurs assure des temps de présence en mairie de Panissières afin de permettre aux habitants et ceux des communes avoisinantes ligériennes de s'y présenter pour y accomplir des actes courants : plaintes, signalements, demandes de renseignements, ...

Des permanences se sont déroulées le samedi matin en novembre et décembre 2023, en partenariat avec la police municipale. De prochaines permanences seront proposées en 2024. Bien sûr, pour davantage d'efficacité, nous vous invitons à ne pas venir pour simplement exprimer des mécontentements, au risque de perturber cette démarche et de pénaliser les réels plaignants.

LES ÉLECTIONS EN 2024

Les élections européennes de 2024 se tiendront le dimanche 9 juin 2024 afin d'élire les 81 députés européens français, parmi les 720 choisis au sein des vingt-sept Etat de l'Union européenne.

Les électeurs français auront jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales afin de prendre part aux élections européennes de 2024. Une démarche qui peut s'effectuer directement auprès de la mairie ou en ligne grâce à un portail dédié. **À noter toutefois :** pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1er mai 2024.

Vous ne pensez pas être concernés par ces démarches ? Par précaution, vous pouvez facilement vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le site Internet dédié ; personne n'est à l'abri d'une erreur ou d'un déménagement mal renseigné. Si vous avez récemment atteint l'âge de 18 ans, vous êtes d'office inscrit sur les listes électorales (mais n'hésitez pas à vérifier quand même).

Pour une éventuelle procuration, il faudra vous rendre dans un tribunal d'instance, un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie nationale, même si un formulaire de demande de procuration en ligne existe. Cette procédure peut prendre du temps, notamment à l'approche du scrutin. Pour assurer le correct enregistrement de votre procuration en Mairie, passez à l'action au moins une semaine avant le scrutin !

DES MOUVEMENTS DANS LES EFFECTIFS COMMUNAUX !

Au service du dynamisme de la commune, Panissières peut compter sur un personnel expérimenté, impliqué, polyvalent et même engagé parfois dans des reconversions professionnelles. En 2023, elle peut aussi compter aussi sur des personnes récemment recrutées.

Evelyne Jennen et Lucie Tisserand

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La délivrance des titres d'identité est réalisée en Mairie depuis novembre 2023 par Evelyne Jennen et Lucie Tisserand Après différentes formations dédiées, Evelyne Jennen a quitté ses fonctions d'adjoint technique pour intégrer la filière administrative en septembre 2023.

Précédemment en responsabilité de la Ferme Seigne et de l'entretien de certains bâtiments, elle conserve la gestion des contrats de location du gîte mais œuvre dorénavant au secrétariat de Mairie au titre de l'organisation des plannings d'occupation des salles, du traitement des dossiers d'urbanisme et de la gestion des dossiers de demandes de cartes nationales d'identité et des passeports.

Lucie Tisserand a intégré les effectifs communaux avec un contrat de 14 heures dédiées initialement à la communication. Infographiste, responsable en librairie puis chargée de communication en commune, syndicat mixte puis à la Communauté de Communes de Forez-Est, elle met ses compétences au service de tous les médias communaux. Illustrant ici pleinement la polyvalence du secrétariat de Mairie, certaines heures de son contrat sont dorénavant mobilisées pour assurer la délivrance des titres d'identité.

Avec des parcours différents, le dénominateur commun est la motivation d'offrir un service pertinent supplémentaire aux administrés.

LE PÔLE DES SERVICES TECHNIQUES

Michaël Merle a rejoint les effectifs panissièrois le 2 novembre 2023 en qualité de Directeur des Services techniques et Urbanisme. Détenteur d'un BTS en Etude et Economie de la Construction, ses expériences successives de dessinateur métreur puis projeteur dans des ateliers d'architectes, de conducteur de travaux en entreprises privées, ou encore de gestionnaire bâtiment en suivi du patrimoine de Loire Habitat, lui offrent toutes les qualités requises pour des missions d'expertise technique et de coordination des services.

Il est ainsi en responsabilité du domaine de l'urbanisme communal, depuis le départ de Ludovic Lafay, maintenant en poste auprès du Département de la Loire. Ses fonctions le conduisent également à encadrer les équipes des pôles techniques Espaces Verts-Voirie, Bâtiment et Entretien. Ce travail de coordination est réalisé en lien direct avec Yoann Bourg, Responsable Espace verts-Voirie et Guy Jerez, Responsable Bâtiment.

Au 2 novembre 2023, Corentin Busson a lui aussi rejoint la collectivité. Titulaire d'un CAP charpente, il a développé une belle polyvalence dans des métiers de technicien de maintenance, menuisier poseur, vendeur de matériaux ou encore de saisonnier en stations d'hiver. Aux côtés de Philippe Guy, il réalise les travaux de maintenance des bâtiments communaux.

A compter de mai 2023 Johanna Vigoureux intègre l'équipe dédiée à l'entretien des bâtiments. Disposant d'un parcours technique polyvalent en entreprises ou au sein d'un collège, elle a notamment des compétences dans le domaine du nettoyage et de la désinfection des structures. La Ferme Seigne, mais aussi le gymnase, la salle d'animation font partie des sites dont elle a la responsabilité.

Michaël Merle

Corentin Busson

Johanna Vigoureux

Justine Godon

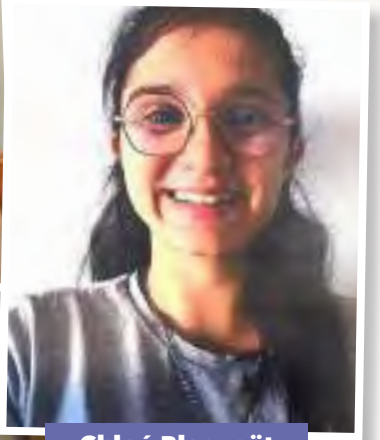

Chloé Blaevoët

Départ à la retraite
de Catherine Arandyelovitch

LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Cet automne 2023, le centre de loisirs connait une nouvelle Directrice : Justine Godon. Déjà en fonction en 2022 comme animatrice, elle s'est engagée dans une formation et a obtenu un BAFD lui permettant d'évoluer et d'assurer l'encadrement de l'équipe, après le départ de Juliane Michel pour des missions dans un organisme de formation.

L'équipe d'animation s'étoffe aussi avec le recrutement de Chloé Blaevoët. Précédemment animatrice en centre de loisirs pour l'association Familles Rurales de Virigneux, elle met dorénavant à profit son CAP Petite enfance pour les temps du centre mais également pour les temps périscolaires.

La fin de l'année 2023 marque le départ à la retraite de Catherine Arandyelovitch. Recrutée dès septembre 1997 dans les effectifs communaux, elle a été lauréate du concours d'Agent territorial des écoles maternelles en 2001 et a travaillé pour cet accompagnement essentiel des plus petits dans leurs premiers pas scolaires. Appréciée des enfants, des familles, des enseignantes, de ses collègues, son départ a été salué par l'équipe municipale et le personnel en décembre 2023.

LE PÔLE CULTUREL

Après une carrière dédiée au lectorat de la médiathèque de Panissières, Marie Odile Meilland a fait également valoir ses droits à la retraite. La commune lui est reconnaissante d'un travail constant et rigoureux qui a contribué à faire de la bibliothèque un lieu culturel apprécié. Lors d'un temps d'échanges fin avril 2023, M Le Maire et l'équipe des bénévoles lui ont adressés de sincères remerciements.

La relève est bien assurée grâce à Clémence Godin, recrutée au 1er juin 2023. A l'issue d'études en sciences de l'information et de la communication, après obtention d'un Master en sciences de l'éducation en 2019, elle peut appliquer ses connaissances au fonds documentaire de la commune et fait preuve d'initiatives déjà appréciées : le dispositif « bébé bouquine », le portage d'ouvrages à domicile, ou encore la Bookbox ! Le devenir de la médiathèque dans le cadre du Tiers-Lieu culturel se présente sous les meilleurs auspices.

Clémence Godin

Marie-Odile Meilland,
Christian Mollard et les bénévoles

UN PLAN GUIDE POUR PANISSIÈRES EN 2035 !

En 2023, les 4 communes labellisées « Petites Villes de Demain » (PVD) ont été accompagnées par la Communauté de Communes de Forez-Est, la Banque des territoires et l'ANAH pour réaliser une étude de revitalisation global de leur centre-bourg.

Conduite par des spécialistes de l'architecture, de l'habitat, de la mobilité et du patrimoine, cette étude a précisé les projets du plan de mandat et permis d'imaginer Panissières d'ici 2035. Ainsi, 24 actions s'inscrivent dans un document stratégique : « le plan guide ». Il traduit chacune de ces actions en fiches projet qui définissent les objectifs, le planning et les coûts d'opérations. Ce plan guide est aussi la référence pour la rédaction de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), convention signée en mai 2023 qui fixe un travail partenarial entre les 4 communes PVD, la CCFE et les services de l'Etat.

Signature de la convention ORT : M. Gille Dupin, Maire de Balbigny, Mme Marianne Darfeuille, Maire de Feurs, M. Alexandre Rochatte, Préfet de la Loire, M. Pierre Vericel, Président de la CCFE, M. Christian Mollard, Maire de Panissières, M. Michel Néel , Premier Adjoint .

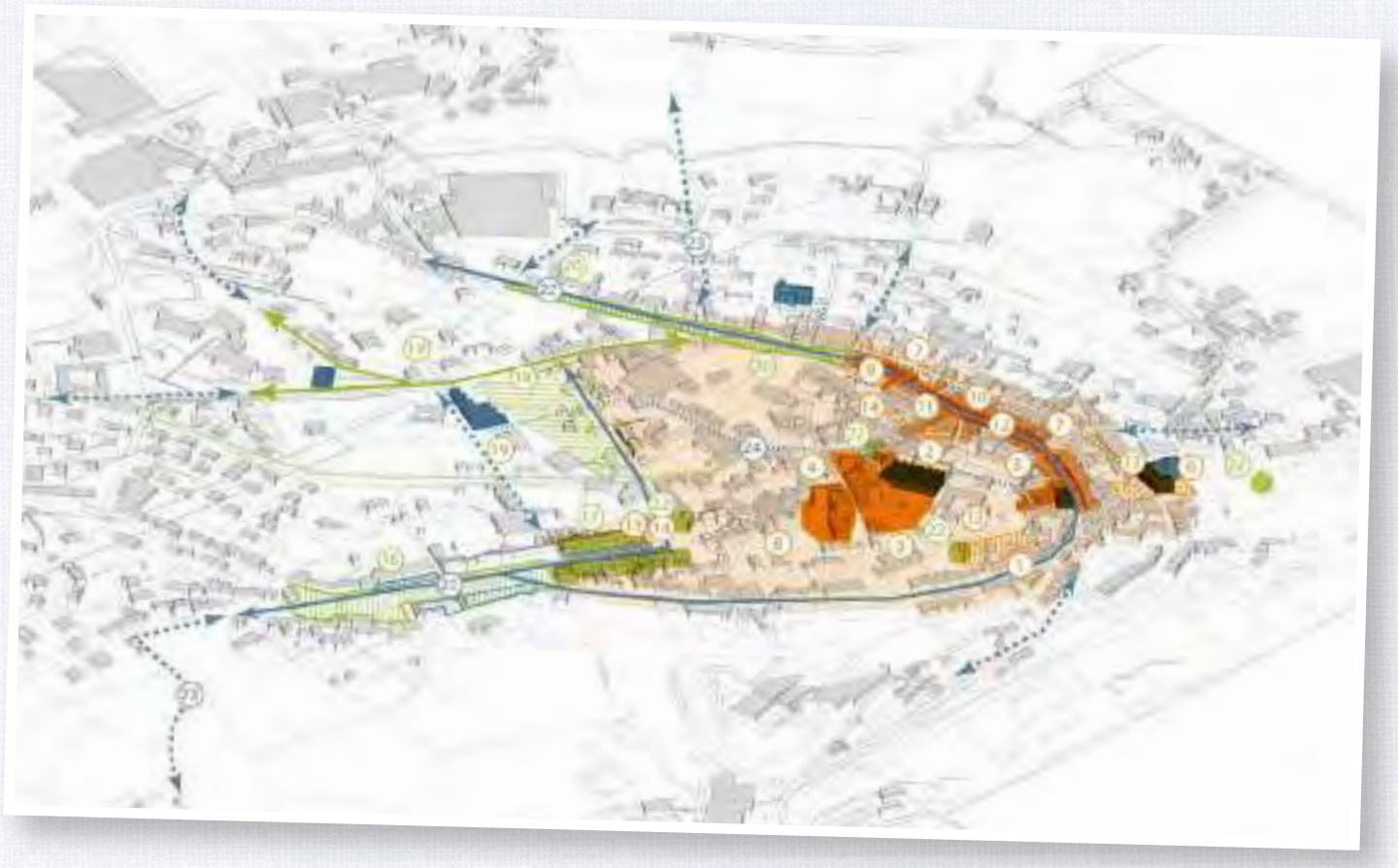

Parmi les 24 actions PVD :

- Créer un îlot de fraicheur (1)
- Requalifier la friche industrielle anciennement site de l'entreprise Dutel (3)
- Requalifier l'ancien EHPAD (4)
- Requalifier un hangar en « Halle publique couverte » pour le marché (9)
- Mettre en place un plan façades (10)
- Réduire la vacance commerciale de la rue de la République (12)
- Concrétiser l'aménagement du tiers-lieu sur le site du musée (15)
- Requalifier l'entrée de ville haute (Place de la liberté) (16)
- Mettre en place des façades végétalisées (17)
- Apaiser et intégrer les modes doux sur la rue de la Paix, le boulevard Bonnassieux, l'allée des soupirs, la RD60, rue Aristide Briand (18)
- Réorganiser les flux et stationnements (22)

AMÉNAGER LA VILLE DE DEMAIN

Monique Guillaumond présente les enjeux pour Panissières lors du comité de pilotage Petites Villes de demain du 11 janvier 2023 Salle Equi'Forum à Feurs.

Pour conforter le rôle de « polarité » de Panissières, il est indispensable de réfléchir des aménagements structurant sur le long terme. Grâce au dispositif Petites Villes de demain, à la convention d'Opération de Revitalisation du territoire qui en découle, et au plan guide opérationnel, la commune projette notamment la réhabilitation de la friche industrielle, anciennement site de l'entreprise Dutel, et la réalisation d'un ilot de fraicheur sur le ténement Paul Bert.

Même si les opérations ne sont pas encore « visibles », elles nécessitent des temps de travail administratif et des temps d'expertise qu'il est primordial de conduire avec ténacité.

CONSULTATION PUBLIQUE. DONNEZ VOTRE AVIS POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT PAUL BERT

Le conseil municipal de Panissières a décidé de soumettre, de manière volontaire, le projet d'aménagement de l'espace public végétalisé sur l'ilot Paul Bert à la procédure de concertation publique des articles L103-2 à L103-4 du code de l'urbanisme.

Une information claire et exhaustive sur cette opération est proposée, pour permettre l'expression des attentes, des idées, des points de vue et pour optimiser ce projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter.

Pendant toute une phase de concertation ouverte à compter du 10 janvier, et jusqu'au 10 février 2024 inclus, un dossier de concertation sera mis à disposition en mairie ainsi qu'un cahier destiné à recueillir les commentaires et avis du public aux heures d'ouverture (hors jours fériés).

Le dossier sera également disponible sur le site internet de la Commune : https://panissieres.fr et vos observations peuvent également être déposées sur la boite mail : mairie@panissieres.fr

Une réunion publique est organisée le vendredi 19 janvier 2024 à 19h00 en mairie salle du conseil municipal.
Vous serez informés des modalités précises de la réunion grâce aux médias communaux et aux insertions dans la presse locale.

Panissières

Commission Urbanisme et Environnement

Partager, préserver nos ressources naturelles grâce à des aménagement pertinents de nos espaces de vie pour s'assurer d'en profiter ensemble de façon pérenne… ces principes guident les actions de la commission urbanisme et environnement tant pour la gestion des eaux, des espaces verts que de l'aménagement urbain.

Station d'épuration

UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT CONTRÔLÉ

Des inspections et vérifications régulières permettent de constater le bon fonctionnement de nos deux stations d'épuration : la station principale «chez Barrault» et notre station de filtres plantés de roseaux au Roule.

Ce bon fonctionnement permet de maintenir en période d'étiage sévère une quantité d'eau suffisante et indispensable au maintien de la vie aquatique et biologique de la rivière Charpassonne. On peut noter aussi que l'ombrage de cette rivière permet de garder un niveau correct.

La collectivité a recours, pour la gestion des stations et pour vérifier le bon état des réseaux, à un délégataire de service public. Le contrat se terminait cette année. Après une mise en concurrence de prestataires, la commune a renouvelé le contrat avec l'entreprise SAUR pour les 5 prochaines années.

Pour les usagers, la SAUR assure une permanence en mairie afin de répondre aux interrogations après chaque facture.

- **Pour un renseignement administratif de 8h à 18h**
  04 69 66 35 00
- **Pour les urgences et dépannages 24h sur 24**
  04 69 66 35 09

Nous avons profité des travaux d'aménagement dans le bourg pour améliorer les réseaux défectueux. Ceci permet ainsi d'être plus vertueux, en séparant les eaux pluviales des eaux usées, afin que la station puisse être encore plus efficace.

Sur les 7 dernières années, la collectivité a d'ailleurs réservé des moyens financiers importants pour assurer une amélioration du système d'assainissement : avec la création en 2014 de la station du Roule (230 000€ HT), la création d'un réseau d'eaux usées sur la Hameau Montcervy, avec l'aménagement du Boulevard des Sports en 2016 et 2017 permettant la création d'un séparatif (257 000€ HT), en 2018 et 2019 en centre-ville des travaux d'aménagement de la rue de la République avec une réparation du réseau existant et mise en séparatif des eaux de voirie (environ 167 000€ HT). Enfin, en 2023, les travaux sur le secteur Liberté permettent la réalisation de réseaux séparatifs (302 713€ HT).

Des analyses sont systématiquement engagées lors d'opérations ou de projets sur les différentes possibilités d'améliorer encore la gestion des eaux usées et pluviales, comme la loi et le respect de l'environnement nous y incitent.

A ce titre, le document de référence pour organiser les travaux d'investissement, appelé « Schéma Directeur de l'assainissement », validé en avril 2012, est aujourd'hui à actualiser. A l'occasion d'un groupement de commande validé à l'automne 2022 avec la Communauté de Communes de Forez-Est, une étude importante (109 000€ HT) est actuellement engagée pour diagnostiquer l'état des réseaux et pointer les actions prioritaires. Ce travail est réalisé en lien avec les services communautaires au regard du transfert de compétence programmé en 2026 au bénéfice de la Communauté de communes de forez-Est.

Depuis juillet 2023, un bureau d'étude est mandaté et nous disposerons d'un nouveau schéma directeur dès 2024. Ce travail connait une aide financière accordée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (59 700€) ainsi que du Département de la Loire (34 950 €).

DES ENFANTS, DES ARBRES

La commission a renouvelé l'opération «une naissance – un arbre» pour les enfants nés en 2022. Ce printemps, 16 arbres ont été plantés sur le domaine public : tilleuls, pommier à fleurs, mûriers, liquidambars, savonnier, chêne, tulipier, platane, érables, noisetier de Bysance.
La cérémonie de remise des arbres pour Jeanne, Hugo, Timéa, Théo, Louise, Julie, Thyméo, Anita, Naël, Noa Léandre, Elsa, Arthur, Lily, Marion, Liv, Lyana a eu lieu le samedi 10 juin avec les parents.

Ce fut un moment très agréable de rencontres et de convivialité, après une balade collective auprès de chaque arbre. Il s'agit, pour Panissières de protéger et d'améliorer les espaces paysagers et par conséquent de maintenir un cadre de vie agréable.
Les enfants nés en 2023 sont plus nombreux… Il a donc été décidé de créer un verger de variétés anciennes pour poursuivre l'aménagement de l'espace Vermare, vers le parc animalier. Les fruitiers ont été plantés cette année … à la sainte Catherine!

UN JARDIN À PARTAGER

Il y a maintenant trois ans que la commission a confié gracieusement un terrain communal à des Panissiérois, ne disposant pas d'un espace personnel pour un petit jardin. Ce fut la création des jardins partagés au-dessous du pensionnat St Antoine.
Après une première année de tâtonnements, notamment sur la gestion de l'eau et le rangement des outils, le bilan en 2023 est tout à fait positif :

- à ce jour 7 jardiniers bénéficient d'un jardin d'environ 100 m2 et il y a une liste d'attente.
- les eaux pluviales du bâtiment ont été reliées à des cuves de 1000 litres
- les 2 derniers jardins en jachère depuis 2 ans ont été remis en état de culture par un élu pour augmenter l'offre.
- un espace rangement des outils fermé est proposé depuis cette année aux jardiniers.

On peut affirmer que c'est un espace de convivialité, d'échanges de techniques et de plants. On vient ici, pour jardiner, pour se nourrir, mais aussi, pour s'aérer, pour voir du monde. Il y a eu de bons retours des utilisateurs et une sympathique soirée fin août entre jardiniers et élus !

Commission Urbanisme et Environnement

UN FLEURISSEMENT ADAPTÉ

Le fleurissement de la commune est plus compliqué avec les sécheresses estivales successives, qui risquent de se reproduire. La commission n'organise donc plus sa tournée des maisons fleuries, mais remercie les particuliers qui parviennent, malgré tout, à maintenir un fleurissement de leur balcon, du bord de leur chemin, de leur propriété, de leur façade. C'est un embellissement de notre espace public que les passants apprécient.

Pour les massifs et jardinières communaux, les pratiques changent : moins de plantes annuelles mais des vivaces et des plantes résistantes à la sécheresse.

Dans les actions ponctuelles, qui améliorent l'espace public, l'espace tri sélectif devant l'Arc en ciel a été végétalisé en cette fin d'année.
Dans les espaces verts du nouvel aménagement de la place de la Liberté vont être créés, entre autres, deux petits massifs de plantes tinctoriales. Ce sont des plantes dont certaines parties peuvent servir à préparer des teintures. Ceci dans le cadre d'un projet initié par la Communauté de Communes en lien avec les 48h de la Création textile qui se déroulera du 7 au 10 novembre 2024.

A la fin de la saison, des ateliers de teinture de tissu avec les habitants pourront être organisés.

Un troc de plantes a également été organisé par la commission le 25 novembre. Le souhait est de renouveler cette expérience l'année prochaine. C'est un échange et un partage entre personnes intéressées par les végétaux. Nos boutures, bulbes, plantes, graines, plants, vivaces… en surplus peuvent faire le bonheur d'autres personnes.

On peut avoir envie de donner… on peut avoir envie de trouver …. Chacun est le bienvenu. Alors rendez-vous à la Sainte Catherine l'année prochaine !

VISITE CHEZ EUROMAG

Parce que les entreprises du territoire assurent et illustrent le dynamisme de la commune, M Riaux, Sous-Préfet de Montbrison, est venu apprécier l'exemple d'Euromag lors de sa visite de Panissières le 4 avril 2023, accompagné par M le Maire, Christian Mollard.

Lucie Jaubert Correia et Samuel Jaubert ont pu expliquer comment cette entreprise familiale, implantée dans la zone artisanale du Roule sur 11.000 m², se positionne dans les leaders du marché de véhicules et remorques magasins pour les commerçants itinérants. Plus de 40 ans d'expérience pour la plus grande satisfaction des crémiers, boulangers, bouchers, primeurs… et plus récemment des food-truck.

TROPHÉE DE L'ECO

La 4ème cérémonie des Trophées de l'Eco de CCFE s'est déroulée fin novembre à Balbigny. L'objectif est de mettre en valeur les entreprises locales. Neuf entreprises ont été récompensées dont « SOTEXPRO » qui a reçu le prix du savoir-faire.

Nouveaux commerces, nouveaux services

SARAH PINAY
Conseillère en immobilier traditionnel et Ancien.
105 impasse du Pirepoint
42360 Panissières
06 99 45 90 65
sarah.pinay@capifrance.fr

A VOS PETITS SOINS
Soins naturels aux huiles végétales & essentiels, massage thérapeutique des 5 continents, soin Shinzu ayurvédiques drainage lymphatique, réfléxologie plantaire, bien-être.
Adultes & enfants.
Béatrice Panissieres
sur rendez-vous
07 50 06 73 47

SAUVERA FORMATION
Les gestes qui sauvent, cours de secourisme.
06 34 51 17 57
www.sauvera.fr

NICOLAS TRONEL
Maçonnerie-Plaque de plâtre Cloison sèche-Isolation intérieure.
1039 Chemin du Lévy
42360 PANISSIERES
06 46 42 10 40
contact@nitrobat.fr
www.nitrobat.fr

NATHALIE NOILLY
Sophrologue Aromatologue
Séances de Sophrologie & ateliers Sophrarômes.
Dans « Les Joyeux Bureaux »
06 88 57 69 20

MÉLINA FRANÇON
Sophrologue.
10 Rue Louis Minjard
42360 Panissières
sur rendez-vous au
06 45 18 58 92

Zoom sur la Maison de Santé

La Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP) des Collines du Matin s'organise en multisites sur les communes de Panissières et Rozier en Donzy et profite à l'ensemble de la population des communes avoisinantes. Elle regroupe une trentaine de professionnels de santé.

La dynamique de cette équipe est avant tout dédiée à simplifier le parcours de soins du patient et d'inciter le patient à la prévention et à l'information pour sa santé.
Cette organisation a aussi permis aux professionnels de mieux se connaitre, d'être à l'écoute des uns et des autres, et de se former ensemble à de nouvelles compétences.

En 2023, pouvant compter sur notre expérience de première MSP de Forez Est : nous gardons le cap !

- Quatre sessions de six ateliers d'éducation thérapeutiques (ETP) pour des patients atteints de pathologies chroniques (diabète, cholestérol, hypertension …) ont regroupé une cinquantaine de patients encadrés par une quinzaine de professionnels formés en ETP.
- Des ateliers pour des patients atteints de la maladie de parkinson pour mieux appréhender leur pathologie.

- De nombreuses actions de prévention sont menées tout au long de l'année grâce à nos professionnels et à des partenaires extérieurs (la MSA, la Ligue contre le cancer entre autres) :

- atelier diététique pour prévenir les cancers,
- animation autopalpation pour octobre rose,
- semaine de la dénutrition,
- sensibilisation au surpoids de l'enfant et de l'adolescent avec la CPTS Forez EST,
- demi-journée sur la prévention des chutes,
- incitation à l'arrêt du tabac
- Dépistage diabète, tension, tabac sur le marché du samedi matin

Ces actions, la coordination en équipe, et des indicateurs calculés par l'Agence Régionale de Santé permettent des financements de la CPAM. Ces financements sont utilisés directement par la MSP à l'achat de matériels pour une prise en charge avancée de nos patients (dermatoscopes, audiomètres, appareils de dépistage de troubles visuels pour les enfants, appareil de dépressothérapie (traitement des cicatrices), appareil de calcul de l'indice pression systolique, matériel de dépistage des troubles du langage).

Une nouveauté, depuis octobre, une fois par mois une socio-esthéticienne propose des soins pour les personnes atteintes de cancer et jusqu'à 2 ans après les traitements. Ces soins sont financés par la ligue contre le cancer, ils sont basés sur les besoins du corps afin de donner une réponse personnalisée aux patients, de plus ceux-ci n'ont pas besoin de se déplacer à saint Etienne, c'est pour cela que la MSP est la première maison de la Loire à accepter avec engouement cette proposition.
Coté équipe, les professionnels ont participé au défi Mars Bleu en regroupant 6 équipes de 5. L' objectif étant de pratiquer une activité physique avec la marche à pied en réalisant le plus de pas possible en répondant à des défis et questionnaires, être informés sur le dépistage du cancer colorectal. 1000 équipes étaient engagées dans la région Auvergne Rhône alpes et nous félicitons un de nos médecin qui a fini 1er au classement individuel sur 4158 participants et toutes nos équipes qui sont arrivées dans la première partie du classement par équipe.

La MSP s'efforce de répondre favorablement aux besoins de la population.
Vous pouvez nous suivre sur notre site internet (msp-collinesdumatin) pour les actualités.
Et bien sûr comme dans pleins de domaines, nous sommes toujours à la recherche de professionnels (médecin, kiné, sage femme, cardiologues, dermatologues, ophtalmologiste,….)

Commission Transition Écologique Économie Solidaire

La commission Transition écologique Economie solidaire travaille sur des sujets parfois clivants, et autant exigeants qu'indispensables. Changer nos habitudes pour évoluer vers un nouveau modèle de vie et répondre aux enjeux environnementaux passent par des actions du quotidien. La nouvelle collecte des déchets, organisée par la Communauté de Communes de Forez-Est, implique un travail partenarial avec les services communautaires et avec les habitants. La gestion modulée de l'éclairage public, de compétence communale, a été réalisée en restant à l'écoute des adaptions nécessaires.

DE NOUVEAUX SITES D'APPORTS COLLECTIFS

La Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE) accélère le déploiement des sites d'apport collectif, pour que dès la fin d'année 2024, l'ensemble du territoire de Panissières passe en apport volontaire pour les ordures ménagères (OM) et le tri (emballage et verre).

Pour cette année, ce sont 5 sites qui ont été aménagés le 8 juin 2023
- **Résidence La Grange :** OM + TRI
- **Ferme Seigne :** OM + TRI + VERRE
- **Près du gymnase :** OM + TRI
- **Rue Louis Minjard, en face de la caserne des pompiers :** OM + TRI + VERRE
- **Clos Minjard :** OM + TRI

Et 6 sites le 26/10/2023 :
- **Petit Panissières :** OM + TRI + VERRE
- **Chez Mathy :** OM + TRI
- **La Chana :** OM + TRI + VERRE
- **La Croix Imbert :** OM + TRI
- **Le Morillon :** OM + TRI + Verre
- **Parking Joseph Toerk (Route de Montchal) :** OM + TRI + VERRE

Chaque foyer, concerné par cette collecte en apport volontaire, a reçu un courrier pour venir chercher un badge lors des permanences tenues par la CCFE. Ce badge permet l'ouverture de la borne OM sur tous les sites de Panissières.

A SAVOIR !

Pour l'instant, le tarif de la redevance des ménages ne dépend pas du nombre de fois que vous badgez.

Pour les professionnels, c'est différent, plus on badge, plus la redevance augmente.

Pour faire face à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), payée pour chaque tonne d'OM enfouie, et pour diminuer le tonnage d'ordures ménagères enfouies à Roche-La-Molière, la CCFE encourage l'ensemble de la population à trier.

LES SOLUTIONS DE TRI SONT NOMBREUSES :

- **La borne jaune** pour les emballages et les papiers.
- **La borne à verre** pour les emballages en verre, sans bouchon et couvercle.
- **Les deux bornes du Relais** pour les textiles et chaussures : place des écoliers et place de la Liberté.
- **La déchetterie** de Panissières

Pour diminuer encore plus le poids du sac d'ordures ménagères et répondre à la loi AGEC (loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire), la collectivité doit proposer une solution de tri à la source des biodéchets, d'ici 2024.

COMMENT GÉRER AU MIEUX LES BIODÉCHETS POUR QU'ILS SOIENT VALORISÉS ET NON ENFOUIS ?

Plusieurs solutions sont déployées sur Panissières :

LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

- **Sous forme individuelle** avec un composteur de jardin si maison individuelle. La CCFE continue d'ailleurs de proposer des composteurs à prix attractifs. Pour des informations plus précises consultez le site **www.forez-est.fr/environnement-forez-est/dechets/compostage** ou contactez le **04 77 28 29 38**
- **Ou collectif en pied d'immeuble** comme résidence La Grange ou Le Clos Minjard.

Collecteur de bio déchets

Le processus de compostage réduit considérablement le volume de biodéchets, composés majoritairement d'eau, et permet de créer de la matière, du compost pour le jardin.

LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS

le processus est différent, les habitants sont invités à déposer leurs biodéchets dans des conteneurs. Ceux-ci seront ramassés 1fois/sem en période hivernal et 2 fois/sem de mai à septembre. Le nettoyage des bacs est prévu à chaque collecte.

Ces déchets sont emmenés à St Agathe La Bouteresse en quai de déconditionnement pour être retriés et finir ensuite dans des méthaniseurs locaux.
Seuls les biodéchets listés sur les conteneurs doivent être déposés, soit dans un sac à papier, soit en vrac. Pas besoin de badge : L'ouverture de la trappe se fait en actionnant la pédale.

Sur Panissières 6 conteneurs ont été installés :

- Parking André et Gabriel Piquet
- Rue Jean Benoît Guerpillon
- Rue Denis Boulanger (Résidence Arc En Ciel)
- Place de la Liberté
- Place des Ecoliers
- Rue Louis Minjard (Caserne des pompiers)

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN DÉCHETTERIE

- Depuis le 1er janvier 2023, tout habitant de Forez-Est peut louer gratuitement un broyeur de végétaux thermique une demi-journée par an auprès de Feurs Motoculture (Civens). Le coût est pris en charge par la collectivité. **Vous devez réserver directement auprès du loueur : 04 77 27 00 94.**

Broyer ses végétaux chez soi permet de pailler ses arbres, massifs ou son jardin et faire ainsi des économies d'eau, ou d'utiliser le broyat en apport de matière sèche dans son composteur.

Deux fois par an, une opération « recyclage « organisée par la Chambre d'Agriculture a lieu .

Plastique enrubanné, filets de bottes rondes, bâches de silo sont récupérés pour être recyclés.

Pour notre secteur, il existe 2 points de collecte : St Martin et Violay où les agriculteurs amènent leurs déchets.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : UN PARI INCONTOURNABLE À RELEVER ENSEMBLE.

Il était impossible de ne pas agir sur l'éclairage public pour maitriser le coût de l'énergie et pour répondre aux impératifs de protection des écosystèmes. Dès décembre 2022, des échanges en conseil municipal ont permis de définir les attentes et de valider les travaux indispensables pour réaliser une extinction nocturne, à savoir l'installation d'horloges dans les armoires de commande concernées. En mars 2023, par délibération du conseil municipal, il était convenu une extinction entre 22h et 6h.
Dans le prolongement, dès le 12 avril, un arrêté de M. Le Maire est venu préciser les différents périmètres de la commune à distinguer pour une extinction pertinente.
A l'issue d'un test sur cinq mois, après un bilan réalisé grâce au recueil des retours d'expérience et des attentes exprimées, il a été convenu de modifier certaines temporalités.
A ce jour, l'éclairage public est éteint de manière permanente de 23h00 à 6h00, tous les jours sur l'ensemble du territoire de la commune,

- sauf pour l'hypercentre de la commune à savoir les rues de la République, Jean-Benoît Guerpillon, rue Jacquard et rues adjacentes liées au même dispositif technique avec une programmation d'extinction pour les nuits du dimanche au jeudi de 23h à 6h, et pour les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche à une extinction de 1h à 6h.
- sauf pour les lotissements et quartiers excentrés avec une programmation d'extinction chaque nuit de 22h à 6h.

Bien sûr, pendant les fêtes ou festivités, l'éclairage public peut être maintenu tout ou partie de la nuit ainsi qu'en cas d'urgence, pour des raisons de sûreté ou encore de sécurité civile uniquement.

LE RÉSEAU CUIVRE...UNE HISTOIRE BIENTÔT FINIE À PANISSIÈRES !

Le réseau cuivre vous permet d'accéder à de nombreux services tels que l'internet haut débit par ADSL, la télévision et la téléphonie fixe. L'opérateur Orange, propriétaire de ce réseau, va progressivement le fermer entre 2023 et 2030. Le réseau cuivre est remplacé sur le département de la Loire par une technologie de nouvelle génération : la fibre optique jusqu'à l'abonné.

Pour la commune de Panissières, le calendrier prévisionnel annonce actuellement une fermeture commerciale au 27 janvier 2025 et une fermeture technique au 27 janvier 2026.
Anticipez dès présent la fin du réseau cuivre pour la téléphonie et internet !

Grâce au dispositif de pré-raccordement à la fibre proposé par le SIEL-TE et ses partenaires un raccordement gratuit de tous les logements* est possible jusqu'au 31 décembre 2025. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr. Un technicien mandaté par le SIEL-TE Loire viendra installer une prise terminale optique. Une fois la prise installée, vous pourrez souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et bénéficier d'une connexion Internet à très haut débit.

** logements recensés avant 2018. Les raccordements des nouvelles constructions dont le permis aurait été déposé après le 01/01/2019 sont soumis à un règlement forfaitaire.*

Panissières

Commission Social, Ressources humaines, Écoles et jeunesse

La commission Social, Ressources humaines, Ecoles et jeunesse travaille depuis de nombreuses années au bénéfice des familles dans le cadre d'un conventionnement avec la Caisse d'allocations familiales de la Loire. L'année 2023 illustre pleinement cette volonté d'offrir sur les temps périscolaires et ceux du centre de loisirs un accueil de qualité pour l'épanouissent des plus jeunes ! Pour les plus grands, l'attention et les temps festifs sont bien présents aussi avec des actions conduites par le CCAS pour les aînés. Le dynamisme de Panissières s'illustre aussi par les récents recrutements au sein des effectifs communaux.

■ PÔLE ENFANCE JEUNESSE

2023 : des projets périscolaires autour de la déco !

Chaque jour d'école est un jour d'animations organisées le matin, à midi et le soir pour un peu plus de 220 enfants. Le mercredi, c'est la journée qui est dédiée aux jeux et aux échanges. Ces animations sont assurées par une équipe d'animation qualifiée. Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont d'ailleurs impliqués sur ces temps spécifiques.

Kayak à Roanne

Camping à Prabouré

■ ZOOM SUR LES SÉJOURS DU CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL

Cette année, belle palette de sortie pour les 130 jeunes inscrits au centre de loisirs !

Du 17 au 20 juillet 2023, les enfants de 11-15 ans étaient à Pommiers pour un mini camp et pour profiter de sorties en Canoë kayak, ou en paddle, sur le plan d'eau de Roanne.

Du 26au 28 juillet, destination Saint Anthème pour un mini camp à Prabouré pour les enfants de 8-10 ans, avec sentier pied nus, grands filets dans les arbres, toboggan, ou encore parcours en trottinette au programme.

Du 31 juillet au 03 août 2023, Apinac a accueilli les enfants de 11 à 15 ans pour un séjour d'initiation au cheval, avec promenades et soins des chevaux

Les programmes sont affichés pour les enfants et les familles… et les enfants choisissent leurs activités !
Le choix est vaste : journée pyjama brunch ou découverte d'une ferme ? Carnaval ou l'heure du conte à la médiathèque ? Atelier cuisine ou atelier d'art floral ? Equitation ou jardinage ? Il y en a pour tous les gouts et tous les appétits de découverte !

Cette année, c'est bien « la décoration » qui a été un thème central, et qui a permis à Panissières de disposer d'habits de fêtes réalisés par des artistes en herbes : décoration de Noël dans la ville, décoration pour le repas du CCAS ou encore décoration pour les fêtes des écoles.

Repas CCAS

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX FAMILLES…

Pour offrir aux familles une compréhension de services offerts sur le territoire, le pôle enfance jeunesse de la commune se mobilise aux côtés des services communautaires du Relais d'assistantes maternelles et de la crèche autour d'une journée d'information : notez bien pour l'année 2024, elle sera organisée en mai. Toutes les précisions vous seront adressées par les médias communaux.

Panissières

Conseil Municipal Des Enfants

Les jeunes conseillers municipaux ont bien travaillé en 2023 : réalisation d'une exposition photographique itinérante sur Panissières, collecte de jeux au bénéfice du Père Noël Vert, réalisation d'un jardin….

Idées et bonne volonté sont au rendez-vous.

Quelques photos de l'exposition itinérante

Les lampions du 8 décembre

La corrida pédestre

Le marché du samedi matin

le Père-Noël Vert

Le musée

Création du jardin de l'Arc en Ciel

École Maternelle Publique

Les 60 élèves de l'école maternelle publique ont repris le chemin de l'école. Ils sont répartis dans 3 classes.

Cette année encore l'école va profiter de nombreux moments de découverte, échange et partage avec les différents partenaires présents sur la commune et ses environs :

- **Le cinéma Beauséjour :** les 3 classes sont inscrites au dispositif « Maternelle et cinéma » et les élèves de grande section qui réalisent un film d'animation pourront assister à une projection de leur propre film au cinéma.
- **La résidence Arc-en-Ciel** où les grands se rendent de temps en temps pour une après-midi de jeux de société, ce qui permet de créer un lien intergénérationnel.
- **La bibliothèque** où moyens et grands se rendent régulièrement pour écouter des histoires et emprunter des livres.
- **Des bénévoles de l'association Lire et faire lire** viennent régulièrement lire des histoires aux enfants des 3 classes.
- Tous les élèves de l'école vont se rendre au **Château du Rozier** afin d'assister à un spectacle intitulé « Ça cartonne ! » de la compagnie Triple Bidouille.

À tout ceci s'ajoute la venue d'une conteuse à l'école ainsi que la poursuite de la chorale, sans oublier la traditionnelle fête de l'école à la fin du mois de juin !

Un accueil périscolaire est organisé par la mairie le matin et le soir, de même que la restauration scolaire (repas servis sur place par les ATSEM qui sont présentes en classe, ce qui permet une continuité rassurante pour les enfants). Les parents peuvent s'investir au cours

de divers événements organisés par le Sou des Écoles et permettant de financer différents projets ou en tant que représentant des parents d'élèves en assistant aux conseils d'école.

Comme chaque année, deux journées de portes ouvertes seront organisées au printemps pour les futurs inscrits.

École Élémentaires Publique

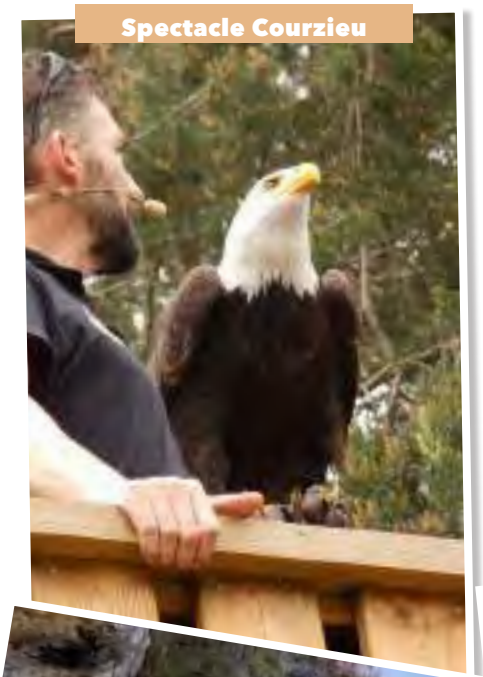
Spectacle Courzieu

Roque St-Christophe

Chateau de Castelnaud

VOYAGE CM

44 élèves de CM1 et de CM2 sont partis en voyage scolaire en Dordogne du 5 au 7 avril 2023. Le thème du voyage était la Préhistoire et le Moyen-Âge.
Le départ a eu lieu le mercredi 5 avril, tôt le matin. Les élèves se sont rendus à la Roque St Christophe où ils ont pique-niqué avant de visiter le site. En fin d'après-midi, les élèves se sont installés au centre d'hébergement La Fontenille. Le jeudi, ils ont visité la grotte de Rouffignac et le Château de Castelnaud. Le vendredi, ils ont visité la grotte de Lascaux puis ont participé à des ateliers au Thot avant de rentrer à Panissières dans la soirée. Le voyage s'est très bien passé, les élèves ont été attentifs et intéressés par chaque visite.

SORTIE À COURZIEU

Les élèves de CP-CE1 et CE2 se sont rendus à Courzieu le 23 mai pour une journée découverte autour des loups, des marmottes et des rapaces. Les enfants ont visité le site le matin, ils ont pu profiter des nombreux jeux lors de la pause méridienne puis ils ont assisté à un magnifique spectacle de rapaces l'après-midi.

JEUX OLYMPIQUES

À l'occasion de la journée du sport scolaire et en lien avec les jeux olympiques, les élèves de toutes les classes ont participé à une après-midi sportive. Les équipes étaient composées d'élèves de tous les niveaux et elles se sont affrontées lors de jeux coopératifs, sportifs, culturels et artistiques.

HARCÈLEMENT

L'école a participé à la journée Non au Harcèlement ce 9 novembre. Les élèves ont été regroupés par cycle et répartis dans différents groupes qui tournaient sur plusieurs ateliers :

- débat à partir d'album ou de livre, vidéo-débat et création d'une affiche collective en cycle 2 (CP-CE1-CE2)
- jeu de l'oie, vidéo-débat sur le cyberharcèlement et débat mouvant en cycle 3 (CM1-CM2).

Panissières

École Privée Jeanne d'Arc

L'École Privée Jeanne d'Arc compte 70 élèves répartis en 3 classes. Isabelle Collomb, directrice, accueille les enfants de maternelle. Estelle Lutz a en charge les CP/CE1/CE2 et Véronique Bourrat les CE2/CM1/CM2. L'équipe enseignante est secondée par Evelyne, Cynthia, Lenny et Marie-Neige pour le périscolaire, l'aide dans la classe des petits, la cantine et l'entretien des locaux.

Pâques

L'année scolaire sera axée sur la littérature avec un projet commun aux 3 classes et au périscolaire intitulé « Voyage au pays des contes ».
En lien avec ce projet, de nombreuses activités seront proposées aux enfants tout au long de l'année : spectacle de Planêtemômes intitulé « Brunor et le prince endormi », venue d'une conteuse au sein de l'école avec Plaine de contes, visite d'un château médiéval, invitation des enfants à un Goûter des contes où des gourmandises seront confectionnées en ateliers cuisine et la traditionnelle kermesse du mois de juin. Pour rester en lien avec le thème de l'année, la semaine du goût en maternelle a été axée sur la découverte des saveurs à travers les contes et s'est terminé par un petit déjeuner à l'école.

En cette année olympique, le sport ne sera pas oublié avec le cycle piscine et les séances boules lyonnaises à La Joyeuse Boule de Panissières, les échanges sportives rugby/basket pour les élèves de cycle 3 avec le Collège Champagnat de Feurs et les olympiades proposées en début et fin d'année…
Une nouvelle animation «Jouons ensemble» a été proposée cette année aux parents et grands-parents pour venir partager une fois par mois un temps de jeux avec les enfants de chaque classe (Jeux de société, jeux mathématiques, jeux de cartes) et permettre un échange convivial et intergénérationnel à l'école.

Afin de participer à une action caritative et en association avec le Père Noël du lundi de Montbrison, l'école proposera l'opération « Bol de riz » aux enfants pour Pâques et récoltera les bouchons en plastique toute l'année. Alors n'hésitez pas à nous apporter vos bouchons à l'école pour compléter notre récolte !

Une porte ouverte sera organisée le samedi 16 mars de 9h00 à 12h00 pour découvrir notre école (classes, accueil périscolaire, restaurant scolaire…) et rencontrer l'équipe enseignante.
(Inscriptions rentrée 2023 sur RDV au 04 77 28 60 19)
Vous pouvez également découvrir notre école sur Youtube grâce à la vidéo de l'Ecole Jeanne d'Arc de Panissières.

École Privée Jeanne d'Arc Rue Hermann Tobler 42360 PANISSIERES
Semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Périscolaire :
7H30-8h30 / 16h30-18h00
Horaires de classe :
8h30-11h35 / 13h30-16h30
Repas + pause méridienne :
11h35/13h30
Tel : 04 77 28 60 19

Gaspillage

Il était une fois...

Collège des Montagnes du Matin

Le collège des montagnes du matin accueille cette année 312 élèves répartis sur 13 classes et 4 niveaux. Les résultats au brevet des collèges session 2023 sont très satisfaisants avec 91.90 % de réussite, une moyenne supérieure à la moyenne départementale (88%) et académique (89,2). La quasi-totalité des élèves des classes de Troisième ont obtenu une orientation de leur choix et tous ont trouvé une solution de poursuite d'étude.

L'établissement est désormais dirigé par monsieur Emmanuel MILLET, nouveau Principal qui, après un séjour en Polynésie française est de retour sur le bassin Loire Centre.
Tous les personnels enseignants et de vie scolaire sont au rendez-vous pour cette rentrée 2023. De nouveaux collègues enseignants,certains en poste partagés, ont fait leur pré-rentrée vendredi 1er septembre. Des nominations d'AESH sont attendues pour étoffer l'équipe existante afin d'accompagner au mieux les élèves notifiés. Une nouvelle assistante sociale est arrivée cette année.

L'équipe des agents accueille aussi un nouveau chef de cuisine, Sébastien BOIRY, un nouveau second, Grégory Rodamel et commis ChristophePLET. Un nouvel agent d'entretien, David GAUQUELINest arrivé début octobre. Mesdames GRANGE Cynthia et POULARD Marie Christine arrivent à l'entretien.
Madame, Jenny LEVEQUES, nouvellement nommée, travaille à temps partiel avec la gestionnaire au service de l'Intendance.
L'internat compte 9 élèves.

La prise en charge des élèves se fait en pleine cohérence avec le nouveau projet d'Etablissement articulé autour de 5 axes :
1 - le numérique raisonné pour tous
2 - le bien vivre ensemble au collège
3 - promouvoir le projet culturel dans toutes ses dimensions
4 - rendre l'élève acteur de son parcours
5 - accompagner l'élève à devenir un citoyen éclairé, éduqué, engagé et responsable

Cette année encore le collège propose de nombreux projets, options et activités à tous les élèves : classes art, web radio, projet percussions en musique, sorties musées, cordées de la réussite, collège au cinéma, atelier lecture, journal des internes, etc….
Des groupes de devoirs faits, d'approfondissement, de consolidation sont mis en place pour une meilleure prise en charge du travail des élèves.
Le collège poursuit sa sensibilisation à l'éco responsabilité avec un tri quotidien des déchets au self et des actions tout au long de l'année avec les éco délégués notamment.
Suite au cross du collège, 19 élèves ont participé au cross départemental à St Galmier et l'équipe mixte minimes a fini 9ème sur 101 équipes. Elle s'est donc qualifiée pour le championnat d'académie qui s'est déroulé le 6 décembre à Chatillon sur Chalaronne.(01).
Sur un parcours particulièrement exigeant, l'équipe a terminé 29ème sur 33 équipes.

Monsieur Millet, principal

Commission Culture Patrimoine Tourisme

Pour cette année 2023, la commission Culture Patrimoine Tourisme a fait preuve tout à la fois de pragmatisme et de créativité !

Des travaux pour le cinéma Beauséjour ou le relais camping-car, de nouveaux emménagements associatifs assurent des sites plus adaptés pour vous accueillir. Les spectacles et l'offre de services de la bibliothèque répondent aux attentes de toutes les générations. Les avancées du Tiers-Lieu au sein de la manufacture Loire Piquet répond aussi aux attentes d'un futur accueil multiple.

LE RELAIS CAMPING-CAR

Panissières, hôte d'un fabricant de camping-cars de luxe mondialement reconnu, se devait d'offrir quelques emplacements dignes de ce nom pour recevoir des voyageurs de passage. Les places existantes autour de la Ferme Seigne étaient dégradées. Nous avons donc décidé de réaliser deux emplacements disposant de prises électriques via une borne automatique. Surtout, nous avons mis en place une aire de vidange des eaux usées, avec une borne de nettoyage qui sert également de borne de remplissage des réservoirs d'eau des véhicules. Les appareils installés sont les mêmes que ceux que les camping-caristes retrouvent dans la plupart des relais : ils fonctionnent donc avec les mêmes jetons.

Ces travaux ont été réalisés par des entreprises panissièroises, et nous avons bénéficié d'une aide financière de la communauté de commune Forez Est via un fonds de concours de 3600 euros.

Borne camping car

DES TRAVAUX ET EMMÉNAGEMENTS ADAPTÉS À L'ACCUEIL DE DIFFÉRENTS PUBLICS

LE CINÉMA BEAUSÉJOUR

Il y a une douzaine d'années, lors de la rénovation du cinéma Beauséjour, l'installation d'une climatisation avait été envisagée. A l'époque, un tel équipement n'apparaissait pas forcément utile. Ces dernières années, l'Association du Cinéma de Panissières a constaté une baisse de fréquentation lors des périodes très chaudes, que nous connaissons maintenant régulièrement. Pour cette raison, la municipalité a décidé de l'installation d'un système de climatisation. Les travaux ont été réalisés par une entreprise Forézienne et ils ont été financés à 90% par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

La climatisation est réversible et permettra également de chauffer la salle dès les premiers froids. Ceci retardera la mise en fonctionnement de la chaudière à gaz, plus énergivore. En cas de forte canicule, la salle peut également être utilisée, si besoin, comme lieu de repli pour les personnes vulnérables.

UN NOUVEAU LOCAL POUR L'ASSOCIATION CULTURELLE DE PANISSIÈRES ET DE LA RÉGION (ACPR)

Dans le cadre de l'optimisation de l'usage des bâtiments souhaité par la municipalité, l'Association culturelle de Panissières et de la région (ACPR) a quitté le local utilisé Boulevard Bonnassieux. Après un travail des services techniques municipaux en juillet et aout 2023, l'ACPR a pu s'installer dans une nouvelle salle, au sein de l'Espace culturel rue de l'égalité, à côté de l'actuelle bibliothèque.
Un changement apprécié par les membres de l'association !

La Fabrik

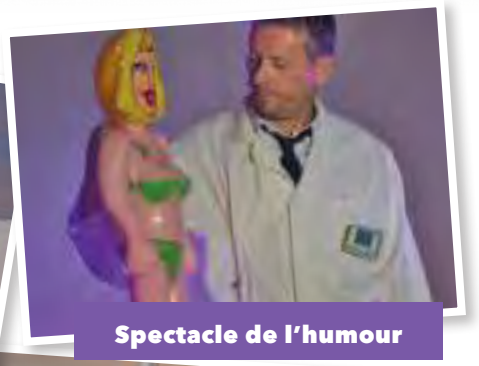

Spectacle de l'humour

Festival des Montagnes du matin

DES SPECTACLES POUR TOUS !

« Un Mouton dans le Ciel »
Au printemps, Panissières accueille régulièrement la Fabrik, qui œuvre au développement culturel du territoire en proposant des spectacles vivants jeune public. Le festival « Un Mouton dans le Ciel » était présent cette année à la Ferme Seigne avec une représentation en avril 2023.
En 2024, le festival fera sa 5ème édition du 13 au 28 avril, toujours à la Ferme Seigne. Venez nombreux !

Festival des Collines du matin
Cette année encore, notre commune a eu la chance d'accueillir les artistes du festival. Le 9 août, la cour de la ferme Seigne s'est transformée en salle de spectacle, et les 300 spectateurs présents ont pu vivre une soirée d'exception autour d'un des opéras les plus célèbres du monde : La Traviata de Giuseppe Verdi ! Trois chanteurs lyriques, Roxane Chalard, Christian Rodrigue Moungoungou et Se-Jin Hwang, accompagnés par le grand ensemble du festival nous ont entrainé, à la nuit tombée, dans l'histoire tragique de Violetta. Le spectacle a été mis en scène par Renaud Boutin, les artistes ont été dirigés par la cheffe Alexandra Cravero.

Ce festival amène dans nos campagnes un spectacle digne des grandes salles d'opéra, mais il permet aussi de faire découvrir nos villages grâce aux différentes animations organisées en amont des concerts. Merci à nos commerçants qui savent recevoir les artistes et le public.

Nous espérons que les organisateurs de ce magnifique évènement retiendront encore Panissières l'année prochaine pour une nouvelle représentation.

Mon Village Invite l'Humour :
La première édition du festival avait été un succès puisque 160 spectateurs étaient venus applaudir les 3 artistes. C'est donc en toute confiance que nous avons décidé de renouveler l'événement cette année. Nous avons donc accueilli 3 nouveaux humoristes, Carlos Flinnroï, Guillaume Pierre et Cédric Maronnier, le samedi 14 octobre pour la 2ème édition. Malheureusement, le public n'était pas au rendez-vous, puisque les comédiens se sont produits devant 55 personnes. Est-ce que la date choisie n'était pas la bonne ? Est-ce que le prix des places (10€) est trop élevé ? Est-ce que les Panissièrois n'ont pas envie de rigoler ? C'est bien connu, les choses sont toujours meilleures ailleurs.

Ce qui est certain, c'est que les personnes présentes ont passé une formidable soirée, en oubliant leurs problèmes quotidiens pendant le spectacle qui a duré plus de 2h30 tellement l'ambiance était bonne. Ce festival donne l'occasion au plus grand nombre d'assister à un spectacle vivant de qualité. Il permet également à qui le veut de monter sur scène en première partie. Cette année, un Georges Trottet connu pour ses bons jeux de mots, nous a diverti en nous parlant « des chouchous » (extrait de son dernier livre).

Nous espérons pouvoir programmer une 3ème édition l'année prochaine. Encore un grand merci au comité de fêtes pour son implication et aux habitants qui hébergent les artistes pour une nuit.

Panissières

La bibliothèque municipale

Cette année notre fête du livre s'est déroulée au mois d'avril, laissant ainsi plus de temps aux scolaires pour leur préparation. Le thème de cette édition était les Oiseaux. Avec la mise en place d'un spectacle à destination des MS, GS et CP des écoles publiques, une journée pédagogique animée par la LPO, les expositions, concours, animations et stands, nos amis volatiles ont été mis à l'honneur ! Une fois de plus vous avez pu admirer les décorations crées à cet effet par le centre de loisirs, les classes de l'école primaire et maternelle, la maison de retraite ainsi que la crèche.

Après 29 années de service, deux adresses, plus de 12700 livres acquis, une centaine d' «heure du conte» et une vingtaine de fêtes du livre, Marie-Odile Meilland a pris sa retraite en mai. C'est un fonds, inclusif, varié, ouvert sur le monde et de belles lettres que Clémence Godin sa remplaçante a pu découvrir et petit à petit s'approprier dès le mois de juin 2023. Deux nouvelles têtes sont venues rejoindre l'équipe de bénévoles. Vous pourrez retrouver Lily, Annick, Jeanine, Carole, Sabine et Isabelle lors de nos animations ou pendant les permanences. Colette et Catherine seront présentes et disponibles à la prochaine fête du livre.

L'heure du conte, animation anthologique de la bibliothèque, avait souffert après le COVID et peinait à reprendre depuis. C'est avec plaisir que les bénévoles, la bibliothécaire, les enfants et leurs parents ont pu de nouveau participer à ce rendez-vous. Pendant une heure et demi des histoires sont lues autour d'une thématique choisie, puis est laissé place à un temps de création, d'activité manuelle. Trois séances ont déjà eu lieu avec ses fidèles et ses nouveaux participants. Les enfants ont pu créer les cartes d'identité des animaux de la forêt, préparer une décoction diabolique pour Halloween et enregistrer leur propre histoire.

À cela s'ajoute désormais une seconde animation à destination des plus jeunes, **« Bébé bouquine ».** Sur un format un peu différent et plus court, les enfants et leurs accompagnants sont invités à découvrir des histoires, chanter et découvrir un univers au travers de diverses explorations. La première qui s'est déroulée à la manufacture Loire Piquet (futur tiers-lieu) pendant les vacances de la Toussaint a été un franc succès. Plus de 31 personnes étaient présentes dans la salle. Parents, grands-parents, assistantes maternelles, bébés, bambins… tout ce petit monde a volontairement participé. Le format continue à être pensé et adapté pour convenir à la tranche d'âge assez large.

La bibliothèque perpétue et espère développer ses différents partenariats avec les institutions et acteurs locaux. Les accueils avec les différents établissements scolaires de la commune continuent. Plusieurs classes sont déjà venues nous rendre visite et ont pu emprunter des ouvrages.

Au fil des livres anime toujours 1 fois par trimestre son club de lecture pendant lequel chaque participant peut présenter des lectures. N'hésitez pas à consulter leur blog. Le nid des mots dispose d'un petit emplacement permanent sur lequel sont exposés régulièrement des poèmes de leurs derniers ateliers. Vous pouvez également consulter les florilèges des compositions de ces dernières années sur place. Lire et faire lire qui ont activement participé à la fête du livre ont renouvelé leur engagement pour notre fête du livre 2024 et seront également présents à nos côtés pour diverses actions

Nous espérons pouvoir compter aussi sur les mains d'or des adhérentes de l'ACPR (nos nouvelles voisines à l'UGB) pour animer des activités conjointes. Un grand merci à elles ainsi qu'à toutes celles et

ceux qui ont participé à l'évènement «une pochette pour Curie» en déposant à la bibliothèque des pochettes confectionnées pour l'Institut Marie Curie à l'occasion d'Octobre rose. Grâce à vous nous avons pu récupérer 56 pochettes en deux semaines à peine.

Nous avons également renouvelé notre engagement avec le périscolaire ainsi que la crèche. Des visites sont planifiées une fois par période avec le périsco et un accueil sur place et une visite par mois sont organisés jusqu'à la fin de l'année avec la crèche. Les tout-petits découvrent la lecture sous toutes ses coutures.

Nous avons déjà pu constater leur attrait pour les livres et les activités. Certains entre deux siestes et une galipette se stoppaient captivés pour écouter une histoire.

Si vous êtes intéressés par un quelconque partenariat, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons échanger sur des possibilités d'actions communes avec grand plaisir

Afin de nous rapprocher au plus de vos besoins en termes d'information et de lectures, un comité de lecture est désormais mis en place tout au long de l'année. Ce dernier se déroule à la bibliothèque 1 fois par trimestre pour échanger autour de vos découvertes, envies. Nous accordons un réel intérêt à vos propositions et les réutilisons pour pouvoir constituer une bibliothèque qui vous ressemble.

Trois nouveaux services ont vu le jour :

- **La Bookbox :** Prêt d'un lot de documents sélectionnés par le personnel de la bibliothèque en fonction de vos préférences. Box accompagnée de petites surprises. 6 personnes en ont déjà fait l'expérience. Et c'est avec minutie que nous avons essayé de répondre au plus près de leurs exigences et intérêts.
- **Relais Ludothèque :** La bibliothèque fait désormais office de relais de la ludothèque de la CCFE. Après avoir effectué votre réservation en ligne, venez récupérer et rendre vos jeux/ jouets dans nos locaux.
- **Portage :** Afin de pouvoir accompagner le plus grand nombre possible de personnes « vers » la lecture, la bibliothèque a mis en place un portage de documents à domicile pour les personnes en incapacité de se déplacer. Passez nous un coup de téléphone ou envoyer nous en email et nous pourrons convenir des modalités de livraison et de choix des lectures.

Ces différents services sont gratuits et ne nécessitent qu'un abonnement à la bibliothèque.

LA BIBLIOTHÈQUE DÉMÉNAGE !

D'ici fin 2025 la bibliothèque municipale prendra ses nouveaux quartiers au futur tiers-lieu, s'agrégant ainsi à ce projet collaboratif d'espace culturel réunissant la musée de la cravate, des espaces d'animation et de salles d'expositions temporaires à destination de tous. Investis dans ce nouveau projet, nous avons pu participer et nous investir aux côtés du musée et de la maitrise d'œuvre pour les futurs aménagements. Certains de nos évènements de l'année 2023 écoulée se sont déroulés sur place, inscrivant ainsi notre « participation » et permettant de donner à voir les vastes possibilités d'habitation que ce lieu renferme.

NOS RENDEZ-VOUS DE 2024 :

- Fête du livre « Nos jeux ont une histoire » le 6 avril 2024 à la Ferme Seigne avec des jeux dans la ville auprès des commerçants, des rencontres littéraires, de la vente de livres, des lectures, etc.
- Partir en livre en juin/ juillet en réseau avec les bibliothèques de la CCFE et l'équipe du tiers-lieu .
- Toujours l'heure du conte et bébé bouquine 1 mois sur 2 à la bibliothèque

Nous souhaitons que la bibliothèque soit un lieu dans lequel chacun puisse venir et se sentir à son aise. N'hésitez pas à nous communiquer toute demande ou remarques afin que nous puissions au mieux nous accorder à vos requêtes.

Qui que vous soyez quoi que vous aimiez, n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Notre équipe saura vous accueillir et vous orienter vers des contenus pouvant vous plaire. Avec ses 1072 nouveautés cette année et un fonds documentaire constitué de plus de 14928 documents, la bibliothèque regorge de ressources qui sauront combler vos intérêts.

Horaires d'ouverture

Lundi 10h00 - 12h00
Mercredi 16h00 - 18h30
Jeudi 16h00 -18h00
Samedi 9h30-12h00

Le musée de la cravate et du textile

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023 : UN MUSÉE FERMÉ MAIS ACTIF

Le Musée de la cravate et du textile était à nouveau fermé au public durant l'année 2023. En vue des travaux de rénovation prévus par la municipalité (voir pages sur la rénovation de la Manufacture Loire-Piquet), il était nécessaire de poursuivre le travail d'inventaire et le rangement des collections.

De nombreux objets ont ainsi été répertoriés, photographiés et rangés dans les réserves. La plupart des espaces du musée ont été vidés (la calandre, la pièce de la cheminée, et l'espace sur les cravates), afin de laisser la place aux travaux d'ici quelques mois.

En parallèle, l'équipe du musée a imaginé une trame pour le nouveau parcours de visite. Ce dernier sera entièrement revu et modernisé. Ce travail était nécessaire afin de pouvoir donner des éléments aux scénographes qui seront en charge du projet.

PLUSIEURS ANIMATIONS ONT EU LIEU EN 2023

- **Les puces couture et loisirs créatifs :** Dimanche 2 avril 2023, la salle d'animation a accueilli les premières puces couture et loisirs créatifs de l'association. Un succès avec de nombreux visiteurs et des exposants satisfaits !
- **La Nuit des musées :** Le samedi 13 mai, le musée a accueilli un beau concert : Glenn Arzel et Claire Nivard ont fait résonner des notes de folk américaine dans l'ancienne pièce de la calandre. Le public était nombreux pour cette belle soirée organisée en partenariat avec le Château du Rozier de Feurs.

Défilé des collégiens

Puces couture loisirs créatifs

En amont du spectacle, un défilé de tenues créées par les 6e du collège de Panissières autour de l'architecture et des vêtements ainsi qu'une visite pour comprendre l'organisation de l'ancienne Manufacture Loire-Piquet.

- **L'apér'O musée de juillet :** Le mardi 18 juillet, l'ambiance était au rendez-vous dans le jardin du musée, pour l'apér'O musée. Au programme : jeux extérieurs et musique, pour partager une belle soirée au pied du séquoïa géant.
- **Les journées du patrimoine :** Deux visites guidées de la Manufacture Loire-Piquet ont été proposées les 16 et 17 septembre. Une occasion de découvrir les différents bâtiments qui la composent ainsi que les étages habituellement fermés au public pour une trentaine de visiteurs.
- **La vente de Noël :** Du 26 au 28 novembre, s'est tenue la fameuse vente de Noël du musée. La nouveauté de 2023 : de nombreuses créations proposées par les bénévoles du musée.

Et de nouveaux articles de créateurs locaux pour des cadeaux 100 % locaux !

- **Les journées à la Manufacture Loire-Piquet :** Le musée a proposé différentes animations lors des journées proposées dans le cadre du futur tiers-lieu. En février, nous avons accueilli l'artiste Danielle Stéphane et ses œuvres. En novembre, les 48h de la création textile et le Club de spores était à l'honneur lors d'une exposition de tenues des concours de 2018 et 2022.
- **Les événements municipaux :** Les Amis du Musée ont également participé au forum des associations et à la foire de la St Loup, en septembre.
- **La vie de l'association**. Comme chaque année, l'association a poursuivi ses temps de travail réguliers et ses réunions afin de préparer toutes les animations. L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 6 avril, en présence d'une vingtaine d'adhérents. Enfin, la sortie annuelle était le 16 octobre, à Villechenève.

POURQUOI UN NOUVEAU PARCOURS DE VISITE ?

Le musée est ouvert au public depuis 1997, et le parcours permanent de visite a été construit au fil des années, essentiellement avec des éléments de récupération (par exemple, les vitrines étaient constituées des anciennes fenêtres du collège de Panissières). Après presque 25 ans de fonctionnement, il est devenu nécessaire de renouveler les espaces d'exposition permanente. L'objectif est de moderniser la présentation des collections, tout en conservant les anciens meubles de métier. Nous souhaitons également rendre le musée accessible au plus grand nombre, en proposant notamment des petits jeux et éléments à manipuler pour les familles.
De nouvelles thématiques seront abordées : notamment les femmes et les hommes du tissage, le développement durable dans le textile, ou encore les productions actuelles. Ce nouveau parcours permettra d'attirer un public plus nombreux ainsi que de satisfaire la curiosité des touristes en expliquant l'histoire textile locale tout en offrant un lieu de vie agréable pour partager un moment en famille ou entre amis.

LE PROGRAMME 2024

- La fermeture du musée au public va se poursuivre à nouveau en 2024. Le travail d'inventaire continue ainsi que la construction du futur parcours de visite. Le travail avec les architectes et les scénographes démarre en ce début d'année.

Pour mettre au point la nouvelle exposition permanente, l'équipe du musée doit sélectionner les objets à exposer, choisir le fil conducteur et les ambiances souhaitées, faire des compléments de recherche, réaliser des photos, rédiger des textes, etc. L'objectif est de fournir toute la matière nécessaire aux scénographes. Un travail stimulant et conséquent en perspective !

- Retrouvez les puces couture et loisirs créatifs le dimanche 14 avril, à la salle d'animation de Panissières. Elles sont ouvertes à tous les amateurs et passionnés de couture et travaux manuels. Un vide-grenier pour vendre votre matériel de couture, broderie, tricot, peinture, scrapbooking, etc. Si vous souhaitez tenir un stand et alléger vos placards, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !
- Nous vous donnons aussi rendez-vous pour la 5e édition des 48h de la création textile, du 7 au 10 novembre 2024 (voir pages suivantes).

Et si tous ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe de bénévoles du musée !
Pour tout savoir de l'actualité du musée, vous pouvez nous rejoindre sur Facebook ou Instagram !
Site internet : www.musee-de-la-cravate.com
Mail : musee@panissieres.fr - Tel : 07 84 32 74 56.

Tri des collections

Panissières

Les 48h de la création textile : 5ème édition !

La 5ème édition des 48h de la création textile aura lieu du 7 au 10 novembre 2024 à Bussières, Montchal et Panissières, organisée par le Musée du tissage et de la soierie de Bussières et le Musée de la cravate et du textile de Panissières.

Avec au programme : un marché textile, un concours de création, des animations/expositions, un projet avec les habitants du territoire et un défilé-spectacle.

Toutes ces animations seront une déclinaison du thème de l'événement : "Rêver demain".
En 2024, le marché textile déménage à la salle d'animation de Bussières. Une quinzaine d'exposants proposent à la vente tissus et accessoires textiles en tout genre. Des produits locaux Made in France ! Des démonstrations de savoir-faire sont également prévues pour promouvoir l'artisanat textile local. Et à nouveau, un stand "Terre de tisseurs" tenu par les bénévoles des deux musées vous permet d'acquérir des coupons de tissus en provenance des entreprises partenaires.

A la salle d'animation de Panissières, **le concours de création** oppose 9 équipes de couturiers (2 professionnels et 1 jeune diplômé). Ils ont pour défi de créer une tenue en 48h non stop ! Pour cela, ils doivent utiliser les 6 tissus fournis par les entreprises locales et interpréter le thème. Les visiteurs pourront suivre leur avancée et même voter pour leur tenue préférée à la fin du concours afin d'élire le prix du public. Un jury de professionnels du textile remettra quant à lui trois prix.

Équipe du Club de spores

Concours de création

© Jean-Claude Rey

© Jean-Claude Rey

Dans le cadre de la convention d'éducation aux arts et à la culture pilotée par la Communauté de communes de Forez-Est, les musées organisateurs ont souhaité proposer aux habitants et structures du territoire de participer au projet du "Club de Spores". Ce collectif d'artisanes designers textiles, jardinière, constructeur et chorégraphe originaires de Saint-Germain-Laval a imaginé une expérience collective pour **"Rêver demain"** ensemble. Pendant un an, divers temps forts seront mis en place dans plusieurs communes de Forez-Est et auxquels toutes et tous pourront participer : culture et récolte de plantes tinctoriales, teinture végétale en four solaire, ateliers d'écriture brodée... L'expérience aboutira sur une exposition et la création d'un ouvrage monumental collectif à la Ferme Seigne de Panissières, précédées d'une procession costumée, pendant la manifestation.

Des animations et expositions sont également au programme au musée de Bussières (programmation en cours). Aussi, l'office de tourisme vous invite à pousser la porte des entreprises textiles tout au long de la semaine, afin de découvrir les savoir-faire encore bien vivants de notre territoire.

Enfin, un somptueux défilé-spectacle vous attend dans la salle d'animation de Montchal. Conçu cette année par la styliste lyonnaise Mathilde Constant, accompagnée par le danseur et chorégraphe Christophe Fionda, "Rêvons demain" vous propose un véritable show mêlant défilé, danse et arts du cirque. Le tout avec une trentaine de tenues entièrement créées avec les tissus des entreprises textiles locales.

Deux représentations sont prévues le samedi à 20h et le dimanche à 16h, suivies du défilé des tenues réalisées dans le cadre du concours de création. La remise des prix de ce dernier aura lieu à l'issue de la représentation du dimanche.

Cette manifestation désormais emblématique du territoire ne pourrait avoir lieu sans la mobilisation de plus de 120 bénévoles.

De nombreuses missions sont à réaliser : accueil du public, installation et rangement des salles, service des repas, modèle pour le spectacle, sans oublier les commissions d'organisation qui travaillent tout au long de l'année.

Étendards Au fil de Forez-Est

Si vous souhaitez rejoindre cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter !

RENSEIGNEMENTS :
Julie DESNOYER (musée de Panissières)
07 84 32 74 56
musee@panissieres.fr

Emmanuelle BERNARD
(musée de Bussières) 04 77 27 33 95
info@museedutissage.com

Suivez également l'aventure sur le site internet www.terredetisseurs.com, sur Facebook et Instagram "Les 48h de la création textile".

Panissières

Tiers lieu

LE LANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MANUFACTURE LOIRE-PIQUET PREVU POUR 2024

Heure du conte de la bibliothèque

Exposition des Carpétologues au Pays de Forez-Est

Depuis la fin de l'étude de préfiguration réalisée entre mai et décembre 2022 avec l'accompagnement de Quatorze X Quidam X Capsule qui a permis d'engager les réflexions autour du contenu du projet de rénovation de la manufacture et de ses composantes aux côtés du Musée, des temps d'animations et de rencontres ont continué d'être programmés pour donner corps au projet et ouvrir les portes de la manufacture malgré la fermeture temporaire du Musée :

- **Journée de préfiguration #2 - 25/02 :** atelier origami, visite de la manufacture, atelier découverte de la communication bienveillante, exposition temporaire avec l'artiste Danielle Stéphane, exposition Photographie Nature, atelier avec des chutes de tissus.
- **Nuit des Musées - 13/05 :** visite de la manufacture, défilé « Habitacles » par les élèves de 6ème option art/architecture du collège des Montagnes du Matin et concert en partenariat avec le château du Rozier.
- **Réunion publique #4 - 14/06 :** présentation du projet définitif avec ses futures fonctions (cf. encadré ci-dessous).
- **Journées de préfiguration #3 - octobre/novembre :** exposition Les Carpétologues au Pays de Forez-Est (éléments de l'exposition sur https://lescarpetologues.fr/), exposition de l'ADEME « Le revers de mon look » par le collectif textile des Montagnes du Matin avec une exposition de chutes textiles des industries du territoire, et exposition des tenues du concours des 48h de la création textile. Une chasse au trésor et des démonstrations de tissage ont été proposées par le Musée.

Et pour permettre à la bibliothèque de prendre place dans ce projet, deux animations ont été programmées à la manufacture avec Bébé bouquine (pour les enfants de 6 mois à 4 ans) et l'Heure du conte (pour les enfants de 5 à 10 ans).

Atelier et présentation du projet Club de Spores

Il aura fallu quelques mois supplémentaires pour que la commune précise le cadre du projet afin d'anticiper et d'entreprendre les travaux de rénovation et de réhabilitation.

Aujourd'hui, le projet de la manufacture Loire-Piquet propose d'héberger un équipement culturel dans l'esprit tiers-lieu, ouvert aux initiatives locales, associatives et privées avec :

- Des espaces pour les collections du Musée avec un nouveau parcours d'exposition permanent
- Des espaces de lecture, de détente et de travail avec la bibliothèque municipale
- Un espace pour des expositions temporaires (mutualisable)
- Un espace polyvalent (mutualisable)
- Espace d'accueil du public et de billetterie/boutique pour le Musée

OBJECTIFS DU PROJET :

- Restaurer et réhabiliter la manufacture Loire-Piquet : conserver son intérêt patrimonial et industriel tout en améliorant ses conditions d'utilisation et d'accès sur l'ensemble de ses espaces (mises aux normes sécurité et accessibilité, espaces qualitatifs et confortables).
- Développer l'offre culturelle et artistique avec les partenaires locaux (sociaux, éducatifs, touristiques, culturels, créateurs et artistes).
- Valoriser l'ouverture de la manufacture grâce aux deux structures qui seront installées (Musée et bibliothèque) et avec l'accueil d'initiatives privées ou associatives locales.
- Renforcer le dynamisme du centre-bourg de Panissières et offrir un lieu d'échange, de rencontre et de partage sur l'ensemble du bassin de vie.

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RETENUE :

STUDIO PYC (architecte)
et Atelier Vogue (scénographes) – Lyon

Études de maîtrise d'œuvre :
entre décembre 2023 et juin 2024

Durée des travaux :
été 2024 jusqu'à fin 2025

Ouverture souhaitée au public :
début 2026

PROCHAINS RDV :

- Semaine de préfiguration prévue en juin (visites, animations, expositions, Micro-folie) pour partager des moments conviviaux et festifs avant les travaux de la manufacture.
- Présentation - par l'architecte et les scénographes - du projet de rénovation et de réaménagement de la manufacture et du futur parcours d'exposition du Musée.

Plus d'informations et suivi du projet sur :

https://panissieres.fr/tiers-lieu/
Contact mail : tierslieu@panissieres.fr

Commission Sports

L'année 2023 consacre l'échange constructif et le dynamisme des activités associatives à Panissières.

Forte d'un dialogue constant avec les représentants du monde associatif, la commission Sport souhaite à tous bon usage de locaux mieux aménagés, largement ouverts aux activités sportives et festives grâce à une mise à disposition qui mobilise élus et agents de la commune. Les projets à venir, dont celui d'une structure couverte pour la pratique bouliste et sportive, se réaliseront avec vous et avec des financements que la commission Sports recherche dès à présent.

AGRANDISSEMENT DES LOCAUX DU STADE

Dans le cadre du soutien aux associations, et comme annoncé l'an dernier, les travaux d'extension du bâtiment situé aux abords du stade ont été réalisés. Ces travaux permettent au club de football de bénéficier d'une surface supplémentaire de rangement, mais aussi d'offrir une capacité de réception plus adaptée.

Le club s'est fortement investi, en complément des travaux des artisans, en réalisant l'aménagement intérieur ; la commune prenant à sa charge le coût des matériaux. Ce projet significatif co-construit et co-porté par la commune et le FC2M s'élève à 26 500€ TTC. En parallèle, la commission Sport a conçu un plan pluriannuel afin d'assurer au terrain d'honneur un bel avenir. L'opération consiste à intégrer une nouvelle essence d'herbe plus résistante et beaucoup moins consommatrice d'eau.

Dans un contexte climatique que nous connaissons tous, et dans un souci de limiter l'artificialisation du sol, ce choix permet de maintenir une dominante dédiée aux espaces verts au sein de la commune.

UNE ANNÉE INTENSE !

La commune de Panissières bénéficie d'activités en continu grâce à son tissu associatif, qu'il soit sportif, culturel ou à vocation sociale. Les manifestions s'enchaînent : galas, fêtes, tournois, concours, animations, anniversaires… Cette année a été notamment l'occasion de fêter les 90 ans du CAP Basket, les 90 ans de la Joyeuse Boule et les 50 ans de la G.V. De très bons moments et de beaux souvenirs ont été rappelés lors de ces manifestations. Le travail des bénévoles est considérable et leur engagement n'est plus à prouver. La commission Sport souhaite aussi adresser ses remerciements à l'ensemble du personnel communal, qui s'investit aux côtés des élus chaque jour, au service de chaque association. Les agents communaux mobilisés ont facilité au mieux la réalisation des manifestations : livraisons de matériels, installations électriques, nettoyages, réservations de salles, versement de subventions, réparations en urgence. Ils sont présents, à l'écoute et disponibles. Merci à eux.

LES PROJETS À VENIR

Comme annoncé en début de mandat par Monsieur le Maire, la réorganisation de nos secteurs d'interventions (sports, scolaires et culturels) est engagée. Dans ce cadre, l'activité Yoga de la Gym Volontaire a d'ores et déjà déménagé dans une salle de l'immeuble Bonnassieux pour libérer de l'espace à destination du musée au sein de l'espace culturel. Actuellement, des projets sont travaillés au sein de la commission sports, en lien avec les associations, pour disposer d'une connaissance précise des contraintes techniques et de l'assurance d'un plan de financement adapté.

- Un espace couvert de jeux de boule lyonnaise - pétanque et un city stade : une demande de subvention a été adressée auprès de l'Agence Nationale du Sport. Le financement sera connu en 2024. Dès à présent, la commission est pleinement investie et a reçu différents constructeurs pour avoir une représentation du périmètre de ces nouveaux équipements.
- Une rénovation de l'aménagement intérieur du club house Tennis : cette rénovation vise à assurer une mise en conformité règlementaire du local et à répondre aux attentes du club de tennis, qui depuis plusieurs années évolue positivement.
- L'aménagement d'un espace pétanque au lieu-dit la gare afin d'engager le recentrage des activités sportives et proposer à ce club en extension un outil associatif à la dimension de leurs besoins.

FORUM DES ASSOCIATIONS :

L'édition 2023 du Forum des associations confirme le soutien de la commission Sports, et par elle de l'équipe municipale, aux structures locales. Vendredi 8 septembre dernier, ce sont 21 associations volontaires, qui ont investi la salle d'animation pour le plaisir de tous. Cette 6ème édition a été un réel succès tant par le nombre d'associations présentes que par l'affluence du public. Ce sont environ 450 personnes qui sont venues à la rencontre du monde associatif. Il est important de souligner la présence de 2 nouvelles associations, signe du dynamisme du monde associatif de la commune. Comme chaque année, cette manifestation s'est achevée par un temps de convivialité, organisé par la commission, en présence des représentants des associations participantes. Ce moment privilégié a permis à chacun de pouvoir échanger et de se découvrir.

Les associations du Forum 2023

- AïkiBudo Club de Panissières
- Amis de la Nature
- Amicale des donneurs de sang
- Amis du Musée de la cravate et du textile
- Association Motocycliste Région Panissiéreoise
- Association Culturelle de Panissières et de la Région
- Au Bonheur de Tous
- Billard Club
- Cinéma
- Club Athlétique Panissiérois Basket
- Club Athlétique Panissiérois Tennis
- Danse Pétille et Vis (BIODANZA)
- École de musique
- École du Levant Panissières
- Football Club des Montagne du Matin (FC2M)
- Gym Volontaire
- Joyeuse Boule
- Lire et faire Lire
- Rythme Club Panissiérois
- Théâtre le Canard Bleu
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Nouvelle association

ÉCOLE DU LEVANT PANISSIERES

Arts Martiaux chinois et énergétiques
Salle du dojo-Pensionnat St Antoine Patricia Fanget
06 71 20 59 78 - 06 78 95 61 56

Panissières

C.A.P BASKET

Après un début de saison marqué par les festivités organisées pour fêter dignement les 90 ans du CAP Basket, les jeunes licenciés ont retrouvé le gymnase avec plaisir !

Cela a été un plaisir de réunir plusieurs générations qui ont partagé la même passion du basket !!!
À cette occasion, nous avons accueilli un match de gala opposant l'équipe NM1 des Enfants du Forez au club de Beaujolais Basket. Les Panissiérois ont également pu découvrir le Handi-Basket. Et nous avons clôturé le week-end par une soirée dansante !!!
Le club de basket de Panissières accueille les enfants à partir de la Moyenne Section de Maternelle, afin de pratiquer le Baby-Basket, une façon ludique de prendre conscience de son corps et de découvrir le sport collectif !

À partir de 7 ans, les enfants ont la possibilité de faire 2 entraînements par semaine. Nos équipes jeunes (de U9 à U17) évoluent en championnat départemental.
Des matchs ont lieu au gymnase tous les week-ends, jusqu'à fin mai. N'hésitez pas à venir les encourager !
Les enfants sont entraînés cette saison par Samantha Baggio, Virginie Merle et Cyrille Lamboley. Notre groupe de petits U7 est entraîné le vendredi soir par Clara et Timéo.

Une équipe loisirs féminine a été remontée. Les entraînements se déroulent le mercredi à 21h.
Cette année encore, les différentes commissions se démènent afin de proposer différentes manifestations pour permettre aux Panissiérois de se donner rendez-vous au gymnase !

Le 27 janvier, aura lieu la deuxième édition de notre soirée raclette ! Des ventes à emporter, ouvertes à tous les Panissiérois auront lieu les 8 mars (cuisse de grenouilles) et 31 mai (pizzas). Vous retrouverez des flyers chez vos commerçants

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Stéphanie au 06.36.80.68.34 ou à nous envoyer un mail à panissieres.ca@gmail.com

2023 : UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE POUR LA JOYEUSE BOULE

UNE SAISON BIEN REMPLIE

Comme chaque année, la société a organisé une douzaine de concours, a engagé trois équipes vétérans dans les rencontres inter clubs, a assuré l'encadrement et la formation d'une quinzaine de jeunes de l'école de boule, a participé à l'initiation au sport boule des élèves de quatre classes des écoles primaires.

Le Comité Bouliste lui a confié, en plus, l'organisation des finales départementales, en simples toutes catégories, qualificatives pour les Championnats de France, manifestation qui a nécessité l'installation d' une quarantaine de jeux sur le plateau d'évolution.
Enfin, la Joyeuse Boule a fêté son 90ème anniversaire en organisant un Gentleman réunissant sociétaires, élus et partenaires au cours d'une journée conviviale.

DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

L'année débute en fanfare : en Janvier, la quadrette C.Bonnet, B.Boinon, Ph.Garel, J.Marcellin remporte le prestigieux concours des Maîtres Joueurs, après avoir disputé et remporté 7 parties. Une première dans l'histoire du club.

Après le marathon des parties qualificatives au niveau départemental, sept équipes de la Joyeuse plus une équipe en association avec Cottance (Union Bouliste) ont obtenu leur visa pour les Championnats de France : un record absolu .
Quatre quadrettes , trois doubles et un joueur en simple vont ainsi se confronter au gratin national du Sport Boule.
Si le double Nolan Guillot et Erwan Arquillère échoue en demi finale des moins de 15 ans , Erwan Arquillère s'impose brillamment dans cette catégorie et décroche le titre de Champion de France . Un grand bravo pour cette belle performance et un grand merci à B. Boinon et son
équipe de l'école de boule pour leur travail de formation.
En Septembre, à Guilherand Granges (Ardèche), la quadrette B.Boinon, J.Ducreux, G.Girardon, C.Joubert, Ph. Reboux réalise un véritable exploit en remportant le titre de Champion de

Erwan Arquillère

France Vétérans toute catégorie, une consécration largement méritée pour ces joueurs assidus et talentueux.
Depuis sa création en 1933, c'est la première fois que la Joyeuse Boule a le plaisir et l'honneur de compter des champions de France au sein de son effectif.

LES DAMES AUSSI

Initiée il y a quelques années déjà, la formation au Sport Boule Féminin a vu cette année la progression d'un groupe de joueuses motivées et assidues aux entrainements hebdomadaires, avec quelques compétitions officielles à la clé.

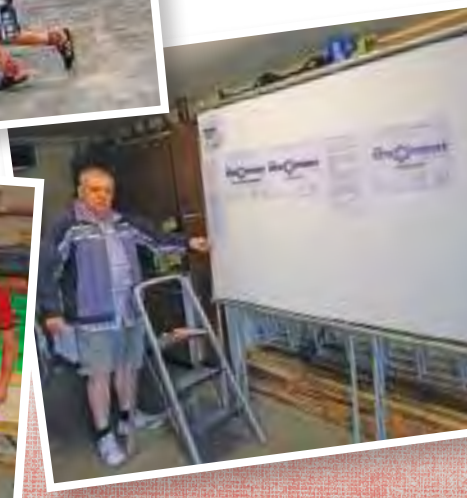

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE DE PANISSIERES

Après 2 années moroses dues au COVID et aux 2 confinements successifs la GV de Panissières a voulu célébrer son 50è anniversaire dans la joie et la bonne humeur.

Le samedi soir 4 mars une soirée cabaret avec Divines Fantaisies a été proposée.

Différents artistes talentueux , des danseuses, une chanteuse, un transformiste nous ont transportés dans un monde enchanteur, non dénué d'humour cependant . Les costumes étaient magnifiques, strass, plumes, paillettes et le public a vraiment apprécié ce spectacle de Music-hall. Ce fut une soirée très réussie.

Le lendemain dimanche 5 mars les adhérents(es), les membres du conseil municipal, les représentants des associations étaient invités à un apéritif déjeunatoire animé par Mathieu Terrade accompagné d'une chanteuse et d'un batteur formidables qui ont su créer une ambiance festive.

À cette occasion plusieurs membres furent mis à l'honneur par la présidente du Comité Départemental de la Loire, Mme Marie-Antoinette Crépet , qui a remis des médailles aux plus anciennes adhérentes, Christiane Padet, Paulette Filiol et une plaque pour Janine Roux pour son investissement dans cette société pendant presque 50 ans. Au cours de l'assemblée générale du comité départemental EPGV de la Loire du 26 novembre 2022 le club de Panissières s'est vu remettre une plaque pour ces 50 ans d'existence par Mme Crépet. L'association a également mis à l'honneur Lulu Dulong, Colette Devaux, et Violette Marnas. Etaient présentes à cette manifestation deux invitées : Danièle Moulinune des premières professeure de l'association (dès 1972) ainsi que Sylvie Dire membre du 1er Conseil d'administration.

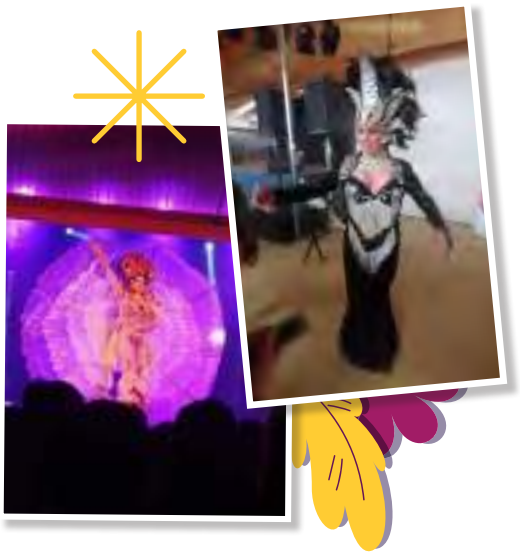

La gymnastique volontaire propose diverses activités sportives dont le but est de promouvoir les relations du sport non compétitif, de la santé et du bien être dans une ambiance conviviale . Très bonne fréquentation aux cours de fitness , renforcement musculaire et cardio, donnés par Virginie Mouragne et Geoffrey Jacob, de Pilates et Zumba par Geoffrey Jacob et de gym douce par Péroline Zappa. Tout le monde est très satisfait des cours donnés par tous ces professeurs.

Le Yoga a vu ses effectifs augmenter et nous ne prenons plus d'adhésions pour cette discipline assurée par Céline Prats . Les adhérentes(s) apprécient beaucoup ses cours.

Du nouveau à la salle de remise en forme qui est désormais ouverte le dimanche. Elle est en libre accès , un code est communiqué dès que la cotisation est payée.

Les horaires d'ouvertures vont de 8h à 22h du lundi au dimanche.
Pour tout renseignement :
tél 07 84 09 48 47 Roger Alouin
ou 06 41 76 54 10 Lionel Coquil

ADMR

Une nouvelle année s'achève, c'est l'heure des bilans. L'activité "personnes âgées " se maintient à un bon niveau et reste notre principale activité. Comme les années antérieures, le point noir reste la difficulté à recruter du personnel.

L'activité famille, pour laquelle nous avons du personnel qualifié, est un peu en retrait cette fin d'année. Nous rappelons que l'ADMR peut intervenir en cas d'indisponibilité d'un des parents pour cause de maladie ou accident par exemple. Mais aussi en cas de grossesse difficile, naissances multiples…Dans tous les cas nos interventions sont tout ou partiellement financées par la CAF.
L'activité famille comprend également la garde d'enfants, bien utile en cas d'horaires décalés par exemple.
Parfois il suffit de pousser la bonne porte pour avoir de l'aide, et s'informer ne veut pas dire s'engager, n'hésitez pas à venir vous renseigner.
Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux bénévoles. C'est donc une équipe redynamisée qui se partage les missions attribuées aux bénévoles :

- Participation, si c'est votre souhait, à l'élaboration des dossiers de demande d'aide (APA ou Carsat) et mise en place du plan d'aide,
- Visite annuelle de suivi, vérifier que le programme est toujours adapté à la situation,
- Assistance téléphonique pour les changements de planning,
- Aide au recrutement de nouvelles salariées,
- Visites de convivialité aux personnes isolées qui en font la demande,
- Installation de téléassistance.

Notre équipe ne demande qu'à s'étoffer. Si vous disposez d'un peu de temps libre, nous serions heureux de le partager avec vous ! Pour illustrer l'adage de l'ADMR : « Salariées, clients, bénévoles », nous publions ce moment de partage avec une dame centenaire qui a fêté son anniversaire,entourée de sa famille, des représentants des salariées du SAAD et du SSIAD et des bénévoles le 25 août dernier.

La Maison des Services
Aide à Domicile en Milieu Rural
6 Rue Denis Boulanger - 42 360 Panissières
04 77 28 63 31

Rythme Club Panissiérois

Le RCP, Rythme Club Panissièrois est une association dans laquelle les licenciés trouvent des cours de danse de qualité donnés à la salle Saint-Antoine de Panissières, Rue Waldeck Rousseau, par deux professeurs, Danielle MOULIN et Geoffrey JACOB.

Les cours de danse en ligne, enseignés par Danielle MOULIN, ont lieu le jeudi de 18 h 30 à 19 h 15 et de 19 h 15 à 20 h. Les adhérents sont au nombre de 15.
Les danses de couples (rock, salsa, bachata, chacha, rumba, quick step, kizomba) sont enseignées aux enfants à partir de 5 ans et aux adultes par Geoffrey JACOB. Cette année, 63 enfants et adolescents sont répartis en 4 groupes selon leur âge :

- **Groupe 1 :** nés en 2018, 2017, 2016, le mardi de 17 h à 18 h
- **Groupe 2 :** nés en 2015, 2014, 2013, le mardi de 18 h 15 à 19 h 15
- **Groupe 3 :** nés en 2012, 2011, 2010, le jeudi de 18 h 15 à 19 h 45
- **Groupe 4 :** nés en 2009, 2008, etc.. , le mercredi de 14 h 30 à 16 h

Les 43 adultes inscrits sont répartis en 6 groupes :

- **Débutants :** bachata, salsa, rock (1 danse par trimestre) le lundi de 19 h 30 à 20 h 30
- **Intermédiaires :** rock le lundi de 20 h 30 à 21 h 15
- **Intermédiaires :** bachata, salsa, kizomba le lundi de 21 h 15 à 22 h
- **Avancés :** rock le mardi de 20 h 30 à 21 h 15
- **Avancés :** bachata, salsa, kizomba le mardi de 21 h 15 à 22 h
- **Tous niveaux :** tango, valse, chacha, rumba, quick step le mardi de 19 h 30 à 20 h 30

La date du 6 Juillet 2024 est retenue pour le Gala du RCP 2024 au Gymnase de Panissières. Tous les groupes, enfants et adultes y participent et nous espérons vous y retrouver nombreux pour un nouveau et beau spectacle.

D'AUTRES MANIFESTATIONS SONT PROGRAMMÉES :

Les 23 Mars 2024 et 11 Mai 2024 à partir de 20 h 30, auront lieu des soirées dansantes au Ministry of food à Feurs, Parking stade Rousson, dans une ambiance conviviale. Geoffrey JACOB fera des initiations gratuites de danse (rock, salsa, bachata, kizomba), avec possibilité de se restaurer sur place à partir de 19 h sur réservation (06.38.96.05.87).

Courant mars 2024 (date non encore fixée) le RCP renouvellera son animation à l'EHPAD de Panissières avec présentation de chorégraphies par les danseurs enfants à partir du groupe 2 et adultes.

Une journée ciné-danse est également prévue avec le cinéma BEAUSEJOUR de Panissières (chorégraphies de danses suivies de la projection d'un film) dont la date reste à fixer.

Pour contacter le RCP :
par mail rcpdanse@gmail.com,
par téléphone : 06 80 51 11 02

Panissières

La Biodanza

Vous souhaitez mettre plus de joie et de créativité dans votre vie ? Diminuer votre stress ? Gagner en confiance et en estime de soi ? Améliorer votre immunité et votre santé ? Avoir des relations plus authentiques dans la bienveillance et le respect ? Découvrir vos ressources et potentialités insoupçonnées ? Oser innover, évoluer et changer ?

VENEZ DÉCOUVRIR LA BIODANZA !

La Biodanza c'est la danse de la vie. Elle nous permet de mettre plus de joie de vivre dans notre vie et nous ouvrir aux changements.
La Biodanza est aussi appelée la poétique de la rencontre humaine car nous y apprenons un art d'entrer en relation avec soi-même et avec les autres et communiquer dans le respect, de façon bienveillante et plus authentique. Elle nourrit notre besoin d'affectivité et ouvre notre cœur.

La Biodanza est un processus de transformation qui va nous apporter joie de vivre, confiance, estime de soi, une meilleure santé, une vie plus épanouissante et harmonieuse. Elle nous reconnecte à notre ressenti, nous aidant à faire plus confiance à nos instincts et notre intuition.
Nous dansons sur des musiques variées : variété, musique du monde, jazz, musique classique, musiques latino etc.

Il n'est pas nécessaire de savoir danser. Il n'y a pas de chorégraphie, pas de pas à apprendre, ni de condition physique particulière à avoir car chacun danse en fonction de ses capacités physiques et de ce que la musique induit en lui.

En faisant de la Biodanza régulièrement on se sent VIVANT, en JOIE et en meilleure SANTE.

La Biodanza est reconnue en Grande-Bretagne et au Brésil comme médecine complémentaire pour lutter entre autre contre le stress, la dépression et de nombreuses maladies psychosomatiques.
Le mieux pour comprendre ce qu'est la Biodanza, c'est d'essayer !
Inscrivez-vous à une séance découverte et venez expérimenter les effets de la Biodanza ! Vous ne serez pas déçus !

Séances chaque lundi de 20h à 22h

Contact : Association Danse Pétille et Vis
Valérie Antoine : 06 30 80 38 56
Site : https://danse-petille-et-vis.jimdofree.com

« Douceur de vivre » : qu'est ce que c'est ??

L'association a pour but d'aider les résidents de l'Ehpad « Le Fil d'Or » de Panissières pour leurs loisirs en complément de l'animation propre à la maison de retraite.

LES ANIMATIONS PROPOSÉES :

- Tous les lundis jeux (lotos, belote, scrabble etc.) et chansons animées par les bénévoles.
- Deux fois par mois une animation musicale (chants, danse accompagnés de crêpes, bugnes etc..) ou culturelle (diaporama du monde).
- Le premier jeudi du mois chants avec « La petite chorale » (groupe de bénévoles)
- Tous les étés l'association offre aux résidents (par petits groupes) des sorties dans les restaurants des environs en compagnie de quelques bénévoles. Les résidents de l'UP se voient offrir un repas livré par le traiteur. (Le tout financé par Douceur de Vivre)
- Petit marché un lundi sur deux : vente à prix coutant de diverses denrées (bonbons, dentifrices, eau de Cologne etc.…).
- Sortie cinéma
- Ateliers pâtisserie et tricot, groupe de paroles animés par les bénévoles.
- Séances de sophrologie une semaine sur 2, financées par l'association.
- Pour la fête des mères et des pères (fraises et vacherin offert par l'association)
- Participation financière et accompagnement à des sorties organisées par l'Ehpad.
- Achats de matériels : sono, rétroprojecteur…
- **NOUVEAU:** médiation animale

CES ANIMATIONS ET ACHATS SONT FINANCÉS PAR :

- Vente de boudins et brioches sur le marché de Panissières
- Cueillette et vente de jonquilles - Bourse aux vêtements à l'Ehpad.
- Concours de belote
- Cotisations des adhérents.
- Dons de particuliers et subventions.

Lire et faire lire

Vous avez envie de lire des histoires, Vous avez plus de 50 ans. Rejoignez notre groupe une heure ou deux par semaine dans les écoles de Panissières.

L'association « Lire et faire lire » existe depuis 1999, elle a commencé son activité à Panissières en 2001.

Sous l'égide de la ligue de l'enseignement et de l'union nationale des associations familiales, « Lire et faire lire » est développé dans chaque département en direction des enfants fréquentant les écoles et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques…).

Plaisir de lire, plaisir de partager. « Lire et faire lire » est avant tout un programme de développement du plaisir de la lecture mais c'est également un programme de solidarité, de rencontre intergénérationnelle. Pour cette raison, le lecteur doit être âgé d'au moins 50 ans, il intervient bénévolement. Venez partager une séance avec nous. Les enfants nous attendent avec impatience. La lecture se déroule avec des petits groupes d'enfants (2 à 6 enfants) sur une durée de 30 mn, pendant l'année scolaire. Vous pourrez intervenir ponctuellement ou régulièrement une fois par semaine.

Plus de 200 auteurs soutiennent « Lire et faire lire ». Les histoires n'attendent que vous pour être lues...

Contact :
DEMEY Jean-Marc 06 07 11 13 66
SOLITAIRE Bernard 04 77 28 05 25

Sou des Écoles

Le nouveau bureau du Sou Des Écoles (Ludivine, Tiffany, Sabrina, Mélanie, Émilie, Anaïs et Alicia) a fait sa rentrée et nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des ventes et manifestations prévues pour l'année scolaire 2023-2024 !!

Le Sou des Ecoles est une association gérée et animée par des parents bénévoles prêts à donner de leurs temps et de leur énergie pour les enfants des écoles publiques de Panissières.
Les évènements organisés ont pour but de récolter des fonds pour subventionner totalement ou en partie les projets proposés par les enseignantes.

Le bureau du Sou des Écoles

- 22 septembre 2023 : 1ère vente de pâtes à tartiner
- 20 octobre 2023 : vente des chocolats de Noël
- 8 décembre 2023 : marché de Panissières
- 6 janvier 2024 : 2ème vente de pâtes à tartiner
- 21 Mars 2024 : vente de plants légumes et fleurs (livraison : 3 mai)
- 15 Mars 2024 : Vide-grenier
- 17 Mars 2024 : LOTO
- 28 Juin 2024 : Fête de l'école
- Sans oublier le ciné-vacances, les dates vous seront communiquées au fur et à mesure de l'année

Ciné-vacances Vacances de la Toussaint : 26 octobre 2023
02 novembre 2024

*Liste non-exhaustive, des ventes et évènements pouvant se rajouter au cours de l'année scolaire

Panissières

Cinéma Beauséjour

L'association Cinéma de Panissières se porte bien ! Une équipe de plus de 30 bénévoles, dynamiques et impliqués dans la vie de l'association !

Chaque équipe est heureuse de se retrouver toutes les trois semaines pour assurer les différents postes : certains sont ouvreurs et accueillent avec le sourire, d'autres sont projectionnistes et, tapis dans l'ombre, gèrent la logistique interne de la diffusion des films !
L'écran blanc qui vous ouvre ses bras à chaque séance, les bandes annonces qui circulent en attendant le début du film tant attendu, les montages…. Tout est orchestré de mains de maîtres par des gens passionnés !!

Le bureau est composé : d'une coprésidence dynamique tenue par Pierre Second et Annie Rey, la trésorerie suivie de près par Eric Guillermin, le binôme en charge de l'animation Lily Mollard et Nathalie Ducreux (qui gère également avec Christian Raffin et une bonne équipe de relecteurs, l'envoi des newsletters) et le secrétariat tenu par Vanessa Coquard.

Nous avons à cœur de préparer des programmes variés, et de faire notre maximum pour avoir les films le plus rapidement possible ! C'est un travail de fond et il faut être réactif …

- **En 2022 c'est 168 films projetés et 8323 entrées.** Même si nous avons constaté une baisse de la fréquentation ces dernières années, nous comptons sur vous, spectateurs, pour faire vivre votre cinéma encore longtemps !

- **En 2023, la grande nouveauté a été l'installation de la climatisation,** un vrai plus et un vrai bonheur de profiter des films dans un cadre agréablement climatisé ! Nous remercions la mairie pour cette nouvelle installation tant attendue.

Durant cette année 2023 nous avons également eu pour objectif de continuer les animations en favorisant les acteurs locaux dès que le thème le permet. Nous sommes toujours heureux de mettre en avant le savoir-faire, les idées, les entreprises ou associations qui nous entourent, n'hésitez pas à participer à ces animations, vecteurs de rencontres et d'échanges toujours riches !

Pour tout savoir de notre activité suivez nous sur Facebook, Instagram et inscrivez-vous immédiatement à notre newsletter en envoyant votre mail à cinema-panissieres@orange.fr ou lors de votre prochain passage au cinéma !

Alors…on vous voit ce week-end ?? En 2024, il faut faire exploser tous les compteurs !!

Ça bouge à la Résidence Mutualiste Arc en Ciel à Panissières !

Résidence autonomie du groupe AÉSIO Santé située à Panissières, la Résidence Mutualiste Arc-en-Ciel compte 32 appartements destinés à accueillir des personnes âgées autonomes. Véritable lieu de vie où chaque résident est locataire de son studio, la résidence dispose également d'espaces communs aménagés pour profiter de temps conviviaux. Accompagnés d'une équipe dynamique, les résidents participent à des animations originales.

DES RENDEZ-VOUS POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL

Repas à thème, anniversaires et rencontres intergénérationnelles sont quelques-uns des rendez-vous qui rythment la vie des résidents ! Aux côtés des équipes, les bénévoles de l'association « Au bonheur de tous » participent aux animations et offrent aux résidents des moments conviviaux comme la chorale ou des séances de jeux de société.

Un grand merci pour leur participation au financement de certaines animations grâce au traditionnel concours de pétanque et au marché de Noël ! N'hésitez pas à les rencontrer lors du forum des associations !
Les résidents participeront en 2024 au projet du Club des Spores à l'occasion des 48h de la création textile en vue d'une exposition d'un ouvrage collectif et monumental, une cabane de textile confectionnée au fil des saisons.

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Après 22 ans de service comme agent de service logistique (ASL), Sylvie Dumas a quitté la Résidence Mutualiste Arc en Ciel pour profiter d'une retraite bien méritée ! Toute l'équipe la remercie pour sa bonne humeur et son professionnalisme durant toutes ces années !
Nous souhaitons aussi la bienvenue à Mathieu Girard, qui a rejoint l'équipe en tant qu'ASL de nuit !

FC2M : une saison pleine d'énergie et de nouveautés !

La saison 2023-2024 est placée sous le signe de grandes nouveautés et d'importants changements pour l'association du FC2M.

En premier lieu, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir un terrain synthétique sur la commune de Chambost-Longessaigne. Cette nouvelle surface de jeu permet à toute l'équipe de pouvoir évoluer dans d'excellentes conditions et d'améliorer nettement la qualité de travail auprès des licencié(e)s.
L'équipe dirigeante a eu le plaisir d'accueillir dans ses rangs Lucas Lhermet,en qualité de salarié du FC2M. Lucas sera présent 25 heures par semaine au sein du club, pour des missions essentiellement d'encadrement des petites catégories, du groupe séniors, mais aussi pour des missions administratives.

A l'occasion du mois décembre, le club a le privilège de recevoir de la part de La Région Auvergne Rhône-Alpes un minibus de 9 places, flambant neuf et aux couleurs du club ! Le FC2M a eu l'heureuse surprise en cette fin d'année 2023 de la validation de sa demande d'équipement auprès de la Région. En effet, laRégion a fait fabriquer pas moins de 86 minibus pour des clubs d'Auvergne Rhône-Alpes et le FC2M en fait partie !

Equipe U15F

Pour la prochaine saison, nous comptabilisons environ 350 licencié(e)s sur plus de 25 équipes dont trois 100% féminine.Beaucoup des manifestations prévues par le bureau directeur se sont déjà tenues, comme le concours de pétanque, le Bal de la Foire de la Saint Loup ou encore la traditionnelle soirée choucroute. Pour la deuxième partie de saison, le comité directeur se prépare pour des tournois en salles, qui se dérouleront sur le 1er et le dernier weekend des vacances de février, mais aussi pour des tournois extérieurs lors des weekends des vacances d'avril.

Les 3 équipes du groupe sénior sont reconduites pour cette saison : 2 équipes en D5 du roannais et l'équipe Fanion en D3 du roannais. L'équipe première, suite à sa relégation de la saison dernière, a pour objectif une remontée en D2 dès la saison prochaine. Toujours sous la houlette de son dirigeant Nicolas Dejoin, le groupe dispose déjà d'excellents résultats et se place en 1ère position. De même, le groupe 2 est 1er de son classement en D5.

Le pôle féminin est toujours bien présent au sein du club avec pas moins de 60 filles réparties en 3 catégories U15F, U18F, séniors Filles, et pour nos plus jeunes en championnat mixte. Les U18F sont pour la deuxième année engagées dans un Championnat interdistrict regroupant des clubs de la Loire, de Haute- Loire, de l'Allier mais aussi du Puy-de-Dôme. Cette saison, un nombre important de filles a rejoint le club, particulièrement dans nos catégories « très jeune », ce qui nous ravit pour le développement de notre section dans les années à venir.
Félicitation à notre catégorie U15 Garçons pour sa qualification en coupe de la Loire, contre la très belle équipe 2 de l'ASSE composée uniquement de féminine U16. Cette équipe U15, menée brillamment par un trio de choc, composé de Mathieu Paillasson, Serge Colas et Corentin Cherblanc, se dirige tout droit vers les 16ème de Finale de Coupe de la Loire ! Elle sera la dernière du club en lice pour cette compétition. Un grand bravo à eux !

Equipe Séniors1

Calendrier 2024-FC2M

Quelques Dates:

- **Samedi 17 Février** tournoi en salle U8-U9 et le soir U15 Garçons
- **Dimanche 18 Février** tournoi en salle U13
- **Samedi 2 Mars** tournoi en salle U7 (10h-16h) et le soir U15F - U18F
- **Dimanche 3 Mars** tournoi en salle U10-U11
- **Samedi 13 Avril** Challenge Jacques-Païs U11
- **Dimanche 14 Avril** Challenge Henri Point U13
- **Samedi 27 avril** Challenge La Cigogne U15F-U18F
- **Dimanche 28 Avril** Tournoi U15 Garçons

Terrain Synthétique Chambost Longessaigne

Le bureau

Equipe U15G

Panissières

AMRP

LES PODIUMS 2023

1- AMALRIC BLANC
- 1ère participation au Tourist Trophy île de Man avec de supers chronos
- 10ème du MA NX classique ile de Man
- 11ème Superbike Montagne
- 12ème Supersport Montagne

2-JASON BLANC
- Vice champion 25 power MONTAGNE
- 14ème QUAD Montagne

7-NOAH LONGRAIS
- Champion R7 CUP DECOUVERTE

4-THIERRY BRUNEL
- Champion de France SUPER-BIKE Montagne

5-JEAN LUC DURIS
- 13ème Rallye 1
- 3ème vétérans

6-YANN GUYOT
- 23ème SSP Montagne- VICE CHAMPION PROMO 2-Montagne
- 5ème classique Montagne

8-VINCENT PFISTER
- 2ème SUPERSPORT Montagne
- 8ème 25 POWDER Montagne

3-LUCAS BOSSON
- 3ème France Superbike 2023 - catégorie OGP Honda NSF 250

9-ETHAN GAY LEMAIRE
- La relève !!!

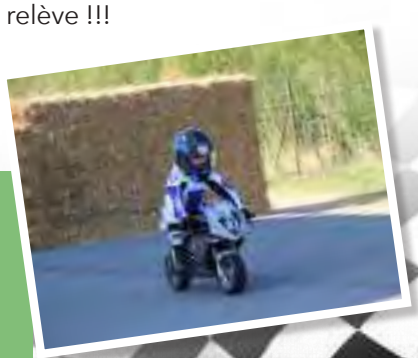

Les organisations à nouveau programmées pour 2024

Avril
- Championnat de Ligue Mini OGP 25 power circuit de karting Marcillat en Combrailles (03)
- Championnat France Endurance 25 power circuit de Karting Marcillat en Combrailles (03)

Juillet
- Championnat de France de la Montagne- Course de Côte Motos side car quads

Billard Club Panissieres

La saison sportive du Billard Panissièrois s'est terminée avec une deuxième place par équipe au championnat départemental UFOLEP-Loire de billard : 1er Chapelon avec 145 points – 2ème Panissières avec 136 points et 3ème Montbrison avec 122 points.
En individuel, finale départementale UFOLEP-Loire dans la catégorie des 30/35, 10 joueurs dont 4 de Panissières étaient qualifiés en fonction de leurs performances tout au long de la saison 2022 / 2023. THEVENON Gérard fini 2ème de cette finale départemental, SEYVE Claude 3ième, LIGOUT Noël 7ème, BARBIER Max 8ème.
Pour la première finale organisée à Panissières, tout s'est parfaitement déroulé sous la houlette de Jean-Paul SPACAGNA pour l'organisation des parties. Le repas en commun a été pris au restaurant la Cigogne.

Venez découvrir le billard français à Panissières. Venez découvrir le club et sa convivialité, une organisation souple qui vous permet de jouer quand vous voulez.

Pour tous renseignements contacter :
M Claude SEYVE
au 06 83 45 28 87
ou M Alain GUILLAUME
au 06 89 99 27 46

Du nouveau pour le C.A.P Tennis

Une Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue au sein du CAP TENNIS, le Lundi 02 Octobre, afin de procéder au renouvellement du bureau.

VOICI SA NOUVELLE ORGANISATION :

Président : Sophie JOUBERT
Secrétaire : Stéphanie MIOCHE
Trésorier : Xavier STOLZ
Membres Actifs :
Communication : Virginie GIRAUD et Jean-Marc VEILLET-LAVALLEE
Compétitions Senior : Nathalie CHERBLANC et Guillaume BERNARD
Ecole de tennis et Compétitions Jeunes : Marc-Antoine BURIEZ
Equipements : Patrice GRANET et Amélie VERDIER-LAFFAY

Ce nouveau bureau compte s'appuyer sur les moyens mis à disposition par la FFT pour faciliter la gestion du club.

Il sera ainsi demandé à l'ensemble des licenciés (ou parents des licenciés), de créer un compte TEN'UP pour pouvoir avoir accès à l'ensemble des services que souhaite développer le bureau (Gestion des compétitions, des offres du club, Réservations et Accès aux terrains, etc.)
L'accès à TEN'UP peut se faire sur le web ainsi que sur une application mobile, très pratique.

L'ensemble des membres du bureau est motivé pour organiser de nouveaux événements pour faire vivre le Club tout au long de l'année (tournois internes, sorties, tournois internationaux, journées festives, etc.) et souhaite également réfléchir à l'amélioration de leurs équipements sportifs.

Le CAP TENNIS compte cette année, une soixantaine d'adhérents et de nombreux cours sont proposés aux jeunes et aux adultes avec notre moniteur Marc-Antoine Buriez.
Tous les licenciés peuvent s'inscrire aux diverses compétitions individuelles ou en équipe tout au long de l'année.

Nous vous donnons RDV au bord des terrains pour encourager nos joueurs !

N'hésitez pas à suivre notre page Facebook pour suivre toutes les actualités du CAP TENNIS !

Prenez-note de notre nouvelle adresse mail de communication :
captennis.panissieres@gmail.com

Le Bureau du CAP Tennis

Panissières

Les Sapeurs Pompiers

Le centre d'incendie et de secours de Panissières compte à ce jour 36 Sapeurs-Pompiers. Il effectue environ 350 sorties par an, pour des interventions de secours à personnes, incendies urbains ou de végétations, accidents de la circulation, et bien d'autres missions encore.

Le centre est dirigé par le lieutenant Raphaël BONNASSIEUX.
La partie « associative » du centre appelée Amicale, sous la présidence de Bernard BONNASSIEUX, s'occupe des différentes manifestions organisées par le CIS (calendriers, bal, sorties détentes...). Comme vous avez pu le constater, le traditionnel concours de belote a lui aussi souffert du COVID et a laissé sa place à un bal pour la jeunesse qui est organisé en février. En 2023, sous l'impulsion du Service Départementale d'Incendie et de Secours de la Loire, le centre de Panissières a mis en place une stèle le long de la caserne. Ce lieu de mémoire et de recueillement est érigé pour rendre hommage à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de France.
Nous comptons sur le respect et le civisme de tous pour que ce lieu reste digne de l'image qu'il représente.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers du centre de secours vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024

Les Amis de la Nature

Les chemins, on y tient, on les entretient...

Par une belle journée de mars, de valeureux « Amis de la Nature » ont « dé-remisé » tronçonneuses, débroussailleuses et cisailles pour restaurer le passage sur le chemin du Domaine Second. L'après-midi, ils finalisèrent à la main, la « toilette » du chemin de Mollemant en relais du passage des agents communaux et de leurs engins motorisés. Désormais, la liaison Loire – Rhône sur ce secteur est rétablie en toute sécurité. Régulièrement, au moins une fois par an, ils veillent sur le balisage et l'état des 3 parcours communaux de randonnée pédestre référencés auprès de l'Office de Tourisme en étroite liaison avec les services techniques municipaux si une intervention s'avère nécessaire.
Courant mai, toujours dans le cadre de l'opération « Mon chemin, j'y tiens, je l'entretiens », ils sont allés renforcer l'équipe intervenant pour le compte de Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin. Ils ont œuvré toute la journée à la réfection du chemin au départ du Roule en direction de la Pelletière. Cette opération de veille et de promotion, sous l'égide de la Fédération Française de Randonnée Pédestre permet de mieux informer sur tout le travail d'entretien fourni par des bénévoles afin que tout un chacun puisse cheminer en toute sécurité sur des sentiers balisés ou non.
Un grand merci et un profond respect à tous pour leur dévouement et leur bienveillance.

MARCHE DU MONORAIL, ATTENTION AU DÉPART !!

Concernant les projets de 2024, les Amis sont heureux de vous annoncer qu'ils reprennent l'alternance de départ pour la marche du monorail. Cette 44e édition partira de la salle d'animation de Salt-en-Donzy le… 1er avril 2024 !! (C'est le Lundi de Pâques). Nous espérons que cette nouvelle édition sera aussi réussie que la précédente puisqu'elle a permis d'offrir aux associations de nos aînés résidents à l'Arc-en-ciel ou au Fil d'or, une dotation financière à hauteur de 250,00 €uros chacune , pour leurs fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Les Amis de la nature
https://lesamisdelanature42.jimdo.com/

Le Comité des fêtes : des projets pour un village qui bouge !

L'équipe du Comité des Fêtes, composée d'une vingtaine de bénévoles, termine une très belle année grâce à la réussite de ses différentes manifestations.

St-Jean

En 2023, le comité organisait pour la première fois une soirée de la Saint Patrick : un repas typiquement irlandais, deux groupes de musiques « Art Tri Men « et « Urban Folky » et une salle des fêtes embellie par une déco symbolique. L'équipe pensait avoir réuni tous les ingrédients pour faire salle comble, mais le nombre des participants n'a pas été celui attendu : cela n'a pas empêché les personnes présentes de passer une agréable soirée !
La plus grande satisfaction reste bien sûr le week-end de la St-Jean.
Un temps magnifique, une foule en masse, une ambiance magique, un nombre record de participants au concours de boules carrées, deux exceptionnels défilés sur le thème des « jeux télévisés » avec l'implication de la jeunesse panissiéroise, ont été les clés de la réussite de cette édition 2023. Un grand merci à tous.

La soirée du 13 juillet a également été une réussite puisque vous êtes très nombreux à venir déguster nos assiettes barbecue, admirer le feu d'artifice et finir la soirée en musique dans une ambiance familiale.
Le traditionnel 8 décembre rencontre toujours un franc succès, avec un programme reconduit : repas à emporter, vin chaud, animation musicale, marché artisanal, et bien sûr le Père Noël.
Bel évènement dans les rues de Panissières, organisé conjointement entre l'UCAP et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.
Le comité ne se résume pas à la seule organisation des manifestations festives. Grâce à Madame Padet et à Madame Bernichon, rejointes cette année par Madame Delphon et Madame Collomb, c'est aussi la location de costumes ! Elles sont présentes tous les vendredis soirs de 19h à 20h au local des costumes, situé au 2e étage de l'espace culturel (rue de l'égalité), pour proposer un large choix de costumes pour vos soirées déguisées.

Enfin, le Comité des Fêtes lance l'organisation de sa « SOIREE GUINGUETTE », en remplacement de la fête de la St Patrick.
Retenez dès maintenant la date du samedi 6 avril 2024 ! Le programme de cette nouvelle soirée sera communiqué prochainement sur les réseaux et dans la presse.

Avec de nouveaux projets, de nouvelles idées, le comité est toujours à vos côtés. Votre village bouge ! Bougez avec lui !

St-Patrick

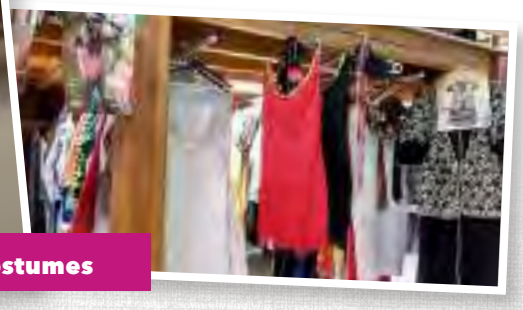

Costumes

Panissières

Fête de la St-Loup

La Fête de la Saint-Loup s'est tenue le 23 septembre 2023, dans un format plus difficile que les précédentes éditions : changement du jour de certaines activités et changement du lieu à cause de la tenue des travaux sur le secteur Liberté.

Un contexte compliqué qui a tout de même permis de très bons moments grâce à l'implication des associations, des commerçants sédentaires, des commerçants du marché hebdomadaire et du comité de la Foire. Les sponsors avaient également répondu présents. Les activités étaient multiples : marché, brocante, artisanat, stands associatifs, repas du terroir avec spectacle, bal ! Un moment de convivialité dont le format sera à nouveau interrogé pour l'avenir afin de continuer à vous plaire.

CLASSES EN 3

#J♥LNP

Un appel à la mobilisation le 16 mars

On dénombre encore de trop nombreux dépôts sauvages de déchets et d'ordures aux portes de nos villes, dans nos campagnes, nos fleuves et nos rivières.

L'opération « J'aime la Loire Propre » est la déclinaison de l'opération nationale « J'aime la Nature Propre » (JLNP*) et a pour objectif de mobiliser un maximum de personnes sur des opérations participatives de nettoyage de la nature.

JLNP rassemble le réseau fédéral des chasseurs, des pêcheurs, de la protection des milieux aquatiques et des sports de pleine nature. Sans oublier les collectivités territoriales et les entreprises prêtes à s'engager pour la protection de l'environnement.

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une collectivité ou tout simplement un amoureux de la nature, les Fédérations des chasseurs, de randonnée pédestre et des pêcheurs vous invitent à vous mobiliser le 16 mars 2024. La participation à cette action éco-citoyenne de nettoyage est basée sur le volontariat.

Dans le département, ce sera la 14ème édition de cette opération. Ce ne sont pas moins de 42 lieux de rendez-vous, 3 entreprises partenaires qui sont SUEZ, ENEDIS et le Crédit Agricole, un engagement fort des associations de pêches, de chasse mais aussi de 28 mairies, de 3 communautés de communes.

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, cette action éco-citoyenne vise aussi à favoriser les échanges entre usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble. Pour le président de la FDC, Gérard AUBRET, : « Toutes les personnes sensibles à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution doivent rejoindre les chasseurs pour participer à cette expérience utile et conviviale ».

Pour tout comprendre, rendez-vous sur le site internet www.jaimelanaturepropre.fr qui détaille les lieux et les horaires de rendez-vous.

**JLNP est un dispositif national qui réunit deux autres initiatives : « Fleuves et rivières propres » et « Hauts-de-France propres » portés par la Fondation pour la Protection des Habitats et la FRC Hauts-de-France, avec l'appui du Conseil Régional.*

Office de tourisme Forez-Est

L'office de tourisme Forez-Est fait le plein de nouveautés !

L'office de tourisme Forez-Est a lancé cet automne son tout nouveau site web : www.rendezvousenforez.com. Commun avec l'office de tourisme Loire Forez, il remplace désormais les anciens sites de Forez-Est Tourisme. Il s'agit d'une interface moderne et complète qui rassemble en un seul les différents sites de l'office de tourisme Forez-Est : le site générique, le site rando, le site visites et le site pro. Les utilisateurs retrouvent donc désormais sur une seule adresse l'intégralité de l'offre touristique du Forez ainsi que les services des offices de tourisme tels que la boutique et la billetterie. L'objectif est également la promotion de la marque Rendez-vous en Forez et du Forez comme destination touristique. Ce site web est bien entendu également à destination des habitants du territoire, qui pourront y retrouver les prochaines manifestations, acheter leurs billets pour les saisons culturelles du territoire et des produits locaux sur notre boutique en ligne, trouver un circuit pour leur prochaine randonnée...

UNE NOUVELLE ÉDITION POUR « RANDONNEZ EN FOREZ-EST »

Le guide de randonnées pédestres "Randonnez en Forez" fait peau neuve ! Une toute nouvelle édition va sortir courant janvier avec un nouveau design aux couleurs de Rendez-vous en Forez et une mise à jour des 60 circuits contenus dans le guide. Les sentiers pédestres sont en cours de rebalisage, et ce avec pour objectif de passer aux normes nationales de la FFRando. Les sentiers du GRP® Terre de Tisseurs en Forez seront également

disponibles dans cette nouvelle édition.
Une carte VTT est prévue pour le printemps. Elle recensera 720 km de sentiers balisés à travers 37 circuits de 5 à 37 km. Différents niveaux de difficulté seront proposés, ainsi que des circuits adaptés aux Gravel bike et VTT à assistance électrique.

UN NOUVEAU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À FEURS

Le bureau d'information touristique de Feurs vient de déménager ! Retrouvez le désormais place de la Boaterie dans des locaux flambant neufs.

ET TOUJOURS DES SERVICES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

■ **Billetterie :** Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire (Scène en Forez, le Château du Rozier et le KFT à Feurs, les Foréziales à Montrond-les-Bains, l'Escale à Veauche, le théâtre à Chazelles-sur-Lyon…) mais également pour les évènements et spectacles ponctuels.

■ **Boutique :** Vous retrouverez dans les quatre bureaux une boutique avec un large choix de produits liés au territoire : produits artisanaux, cartes cadeaux pour des sorties locales, chèques cadeaux pour les commerces de Feurs, guides de randonnées...

■ **Visites :** L'office de tourisme Forez-Est organise des visites guidées pour découvrir le territoire. D'avril à novembre, de nombreuses visites variées (visites d'entreprises, visites patrimoniales, visites spéciales familles, balades à vélo…) sont programmées dans le cadre des Détours de Forez-Est.

■ **Randonnées :** Sentiers pédestres balisés, circuits réservés aux VTT, sentiers thématiques, chemins de grande randonnée… pas moins de 1500 km de sentiers sont répertoriés sur Forez-Est.

Tous ces services sont à retrouver également sur :
www.rendezvousenforez.com

Panissières

Finances

En 2023, les finances de la commune s'illustrent par une section d'investissement portée à 2 837 733 € TTC. Un montant plus élevé que l'année dernière (1 942 980 € TTC en 2022), qui s'explique notamment par les travaux conduits sur le secteur Liberté. Au titre des recettes, cette opération a été possible avec l'aide financière allouée par nos partenaires institutionnels, soit environ 417 700 € portés au budget principal.

Cette année, il y a eu un recours modéré à l'emprunt pour 440 000 €. Les enjeux de la maitrise de la dette demeurent. L'endettement fait l'objet d'une analyse attentive et sera porté à 1 302 000 €, après le remboursement du prêt relais de 450 000 €, contracté en 2023 dans l'attente du versement des subventions octroyées. Au titre de la fiscalité locale, la collectivité n'a pas voulu augmenter les taux des contribuables. La hausse constatée est celle fixée au niveau national avec une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 7,1%. Pour les dépenses de fonctionnement, il faut noter que l'augmentation des fluides n'a pas encore donnée sa pleine mesure. En effet, le maintien de tarifs intéressants pour l'électricité a été possible via un contrat souscrit grâce à un groupement de commande avec le SIEL-TE, qui s'est achevé. Le budget 2023 affiche donc un montant qui approche 100 000 € TTC au titre de la facture d'électricité, sans les dépasser encore. La vigilance s'impose pour 2024, car la hausse de la facture énergétique est inéluctable, comme pour les ménages. Toutes les mesures d'utilisation raisonnée du chauffage, de l'électricité, de l'eau…s'imposent d'autant plus dans tous nos usages des sites collectifs prêtés ou loués par la Mairie.

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
2 842 265€

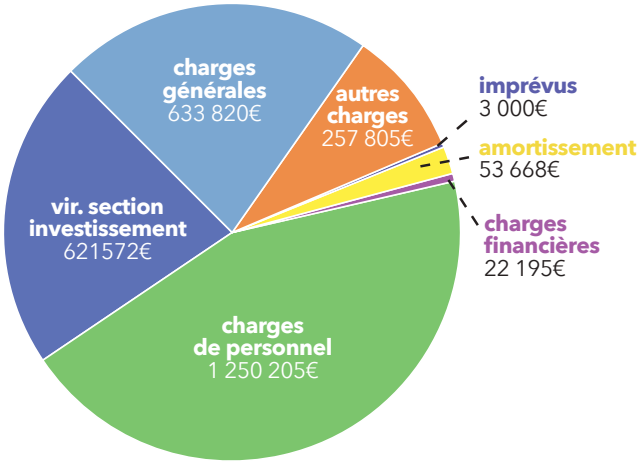

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT
2 842 265€

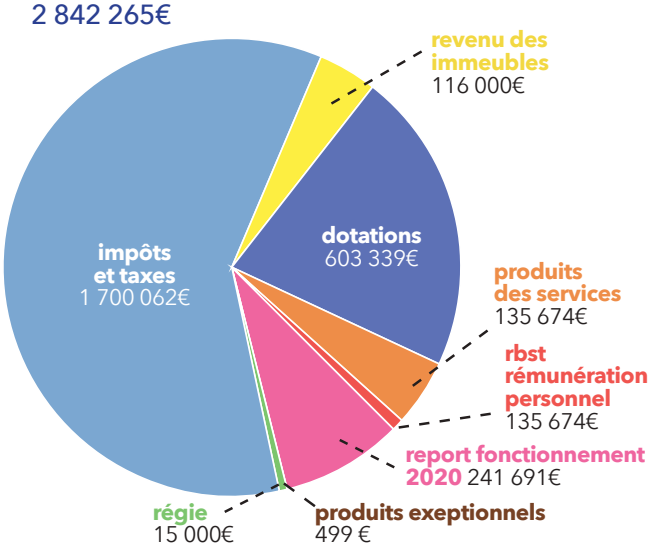

■ DEPENSE D'INVESTISSEMENT
2 837 733€

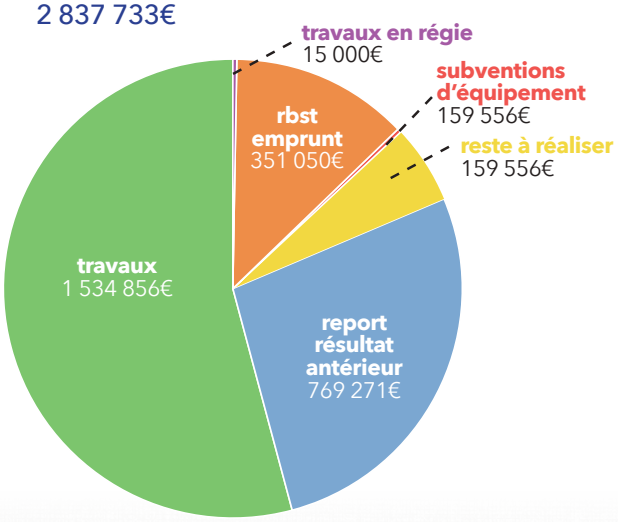

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT
2 837 733€

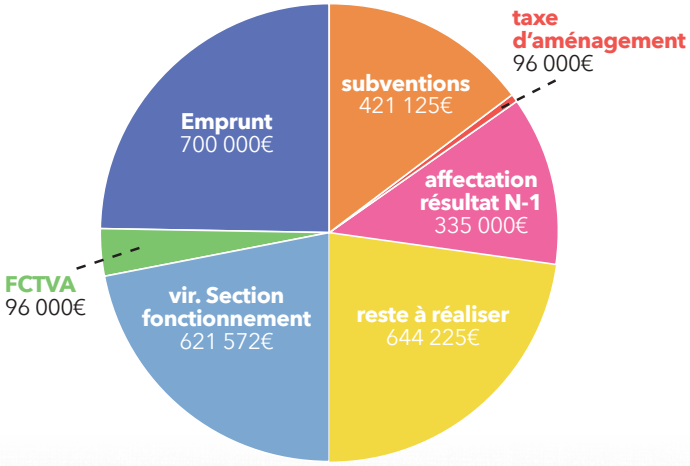

Si ces sujets financiers vous intéressent ou si les graphiques proposés vous interrogent, l'élu en charge des finances est présent tous les samedis matin en mairie pour répondre à vos questions, et vous accueille avec plaisir.

Etat civil - décembre **2022** à novembre **2023**

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS

- **Liv, Mia MALDANT** est née le 14 Décembre 2022
- **Lyana, Chantal ASMUS** est née le 30 Décembre 2022
- **Mia MOMPELAT** est née le 3 Février 2023
- **Edward COLLON** est né le 11 Février 2023
- **Talya DE FREITAS** est née le 7 Avril 2023
- **Alma ROJAS** est née le 7 Avril 2023
- **Charly BEAUGEANT** est né le 19 Avril 2023
- **Jude BEAUGEANT** est né le 19 Avril 2023
- **Lucas, Florian, Xavier CHAPUIS** est né le 21 Avril 2023
- **Eliott, Jean, Maurice COLLOMBET** est né le 4 Mai 2023
- **Ambre PRALAS** est née le 13 Mai 2023
- **Mila GUZMAN** est née le 1er Juin 2023
- **Livia, Monique, Cécile BRIER** est née le 2 Juin 2023
- **Noah, Max ANTOINE** est né le 3 Juin 2023
- **Liam SARCEY** est né le 6 Juin 2023
- **Orso, Pierre, Colin PERROT** est né le 7 Juin 2023
- **Layana BOYER** est née le 14 Juin 2023
- **Maxine MOUGIN** est née le 14 Juin 2023
- **Alessio RAPHANEL** est né le 14 Juin 2023
- **Lya BEFORT** est née le 27 Juin 2023
- **Mathilde, Valérie, Nicole CONSTANT** est née le 17 Juillet 2023
- **Chloé CHABANETTE** est née le 22 Juillet 2023
- **Léonie VIGNON** est née le 5 Août 2023
- **Pablo BARRAT ROUX** est né le 9 Août 2023
- **Jaïro GAREL** est né le 30 Août 2023
- **Nina, Khady, Gaëlle, Sofia CHAMBON** est née le 31 Août 2023
- **Maloë, Yuri, Théo GIRAUD** est né le 23 Septembre 2023
- **Julia, Justine, Clotilde, Gisèle DELATTE** née le 4 octobre 2023
- **Timéo, Julien BERTIAUX** est né le 27 Octobre 2023
- **Sören MOULIN** est né le 2 Novembre 2023
- **Loan OLIVER** est né le 4 Novembre 2023
- **Adriel, Noël, Francis DEPAULE** est né le 6 Novembre 2023
- **Djessy, Alain DUCHAUSSOY** est né le 7 Novembre 2023

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX MARIÉS

- **Jérôme, Daniel HELBERT et Gaëlle, Alexandra, Anne HUE** se sont mariés le 20 Mai 2023
- **Stéphane, Maurice, Claude, Joanny MALDONADO et Julie BESSET** se sont mariés le 1er Juillet 2023
- **Julien POULARD et Audrey, Nicole, Bernadette BLANCHARD** se sont mariés le 29 Juillet 2023
- **Sylvain VASSEL et Sarah DONJON** se sont mariés le 5 Août 2023

NOS SINCÉRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...

- **Simone, Josette, Marie TROTTET** (veuve CROZET) nous a quittés le 21 Décembre 2022
- **Bernard, Modeste NAVARRO** nous a quittés le 23 Décembre 2022
- **Paulette, Marie, Colette COQUARD** (veuve BUISSON) nous a quittés le 5 Janvier 2023
- **Juliette, Marie DUCREUX** (veuve MERLE) nous a quittés le 8 Janvier 2023
- **Christiane, Marguerite DENIS** (veuve DUCREUX) nous a quittés le 10 Janvier 2023
- **Simone, Marie, Francine BRETHONNIER** nous a quittés le 17 Janvier 2023
- **Marie, Baptistine GUILLAUME** (veuve FILLIAT) nous a quittés le 21 Janvier 2023
- **Claudius, Antoine MONTVERNAY** (époux CHERBLANC) nous a quittés le 21 Janvier 2023
- **Catherine, Marie-Antoinette PINAYE** (épouse CHARLIN) nous a quittés le 21 Janvier 2023
- **Claude, Michel BAILLY** (époux BONNET) nous a quittés le 13 Février 2023
- **Jean-Jacques DUCHASSAING** nous a quittés le 28 Février 2023
- **Paul, André PÉRONNET** (époux FILIOL) nous a quittés le 28 Février 2023
- **Périne, Hélène POMMIER** (épouse JAUBERT) nous a quittés le 4 Mars 2023
- **Maria, Candida VIDES** (veuve DE BARROS) nous a quittés le 4 Mars 2023
- **Marthe, Jeanne DENIS** (veuve GUILLERMET) nous a quittés le 8 Mars 2023
- **Marie, Juliette GUILLET** (épouse CHAZOT) nous a quittés le 13 Mars 2023
- **Marthe, Marie, Félicie MOLLON** (veuve IMBERT) nous a quittés le 15 Mars 2023
- **Jacqueline, Marie, Alphonsine AUDEBOURG** (épouse ROCLE) nous a quittés le 17 Mars 2023
- **André, Claude, François CHAISE** (veuf GAREL) nous a quittés le 21 Mars 2023
- **Pascal, Pierre, Marcel RAYNAUD** (époux DANOUN) nous a quittés le 28 Mars 2023
- **Louis, Marie, Claude VERRIÈRE** (époux GROS) nous a quittés le 14 Avril 2023
- **Josette, Marie, Simonne BOURDU** (veuve BECKER) nous a quittés le 16 Avril 2023
- **Marie, Louise, Marthe FECHE** (veuve MASIERO) nous a quittés le 20 Avril 2023
- **David, Stuart WHITE** nous a quittés le 27 Avril 2023
- **Louis, François BONNET** (époux JACQUET) nous a quittés le 29 Avril 2023
- **Georgette CHAPUIS** (épouse POULARD) nous a quittés le 19 Mai 2023
- **Michèle, Jeanne, Claude PERRET** (épouse PELOSSE) nous a quittés le 28 Mai 2023
- **Henriette, Julie REYNARD** (veuve CHEVRIER) nous a quittés le 31 Mai 2023
- **Marie, Victorine, Antonia MICHALLON** (veuve CHERBLANC) nous a quittés le 4 Juin 2023
- **Georges, Albert NOAILLY** (époux DUPERRAY) nous a quittés le 6 Juin 2023
- **Marcelle, Josette VILLARD** (veuve MEILLAND) nous a quittés le 7 Juin 2023
- **Jean, Baptiste CHAMPIER** (veuf GIRAUD) nous a quittés le 9 Juin 2023
- **Marie, Bénédicte FOURCHET** nous a quittés le 14 Juin 2023
- **Marie, Thérèse, Jeanne VERNAY** (veuve BIEF) nous a quittés le 17 Juin 2023
- **Lucien, André DURAND** (veuf SAPEY) nous a quittés le 18 Juin 2023
- **Charles, Marie, Alain FESSY** (époux CHEYLUS) nous a quittés le 25 Juillet 2023
- **Marie, Louise COQUARD** (épouse GACON) nous a quittés le 27 Juillet 2023
- **Michèle, Marie, Thérèse GUERPILLON** (veuve DUCREUX) nous a quittés le 27 Juillet 2023
- **Denise, Marie, Louise GROUSSON** (épouse BANCHET) nous a quittés le 18 Août 2023
- **André, Joannès PÉRIER** (époux CHAVEROT) nous a quittés le 19 Août 2023
- **Jeannine, Gabrielle BONNET** (épouse GAREL) nous a quittés le 3 Septembre 2023
- **Yves, Jean, François TRUCHET** nous a quittés le 5 Septembre 2023
- **Raymond, Antoine ODIN** (veuf NOAILLY) nous a quittés le 13 Septembre 2023
- **Jeanne, Lucienne DUTHEL** (veuve CHOUZY) nous a quittés le 15 Septembre 2023
- **Jeanne, Marcelle DENIS** nous a quittés le 17 Septembre 2023
- **Roger, Jean JAUBERT** (veuf POMMIER) nous a quittés le 17 Septembre 2023
- **Marie, Jeanne GAREL** (veuve GONZALEZ JODAR) nous a quittés le 18 Septembre 2023
- **Jean-Luc GUIZZO** nous a quittés le 18 Octobre 2023
- **Thérèse, Clotilde PÉRONNET** (veuve MAGAT) nous a quittés le 22 Octobre 2023
- **France, Léonie BOINON** (veuve MURIGNEUX) nous a quittés le 29 Octobre 2023
- **Pierre TRIOMPHE** (veuf BERGER) nous a quittés le 4 Novembre 2023
- **Jeannine ANDRÉ** (veuve REYNAUD) nous a quittés le 11 Novembre 2023
- **Simone, Marie PROST** (veuve MOLIÈRE) nous a quittés le 25 Novembre 2023
- **Ginette RENARD** (veuve VIRON) nous a quittés le 28 Novembre 2023

Les mots mêlés de Philippe Imbert

La france des départements

Après avoir retrouvé chaque mot de la liste dans la grille, découvrez **le département mystère** dont voici la définition « C'est capital pour ce département ! »

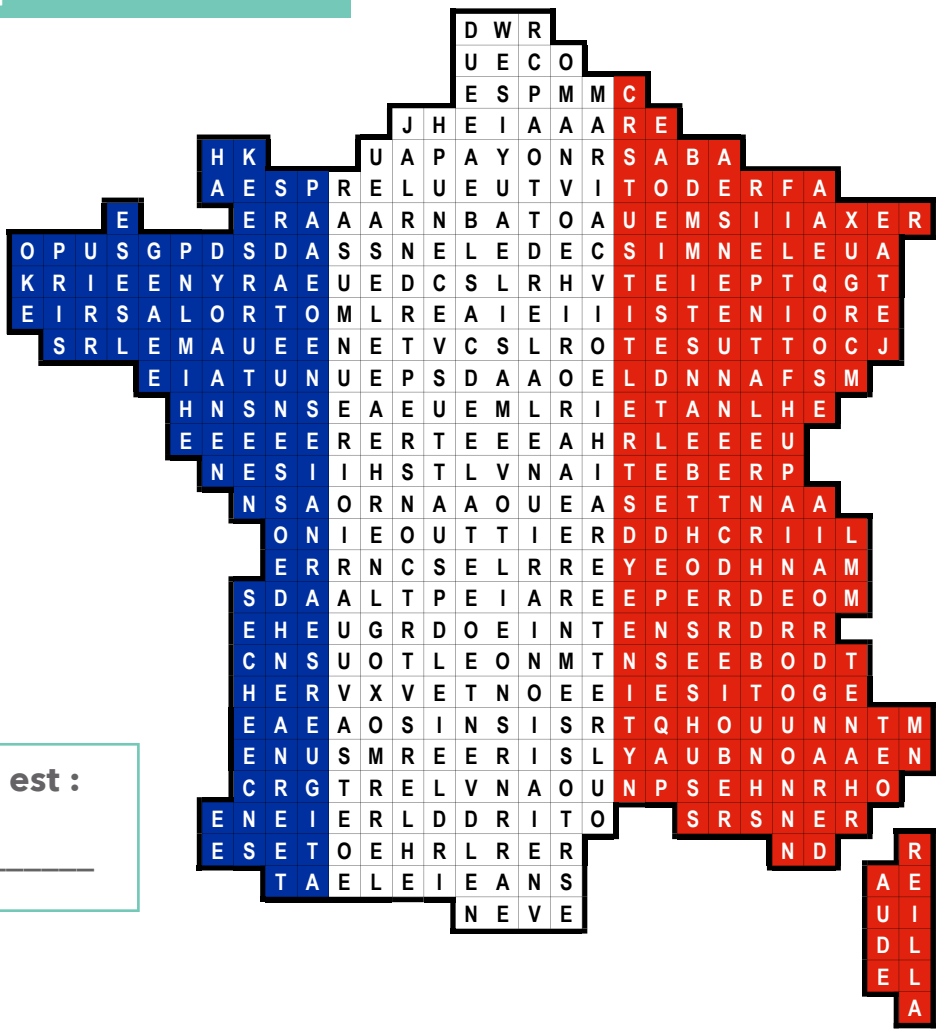

Le département mystère est :

_____

ALLIER
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
ARDENNES
ARIÈGE
AUBE
AUDE
BOUCHES-DU-RHÔNE
CANTAL
CHARENTE-MARITIME
CÔTES-D'ARMOR
CREUSE
DÉPARTEMENTS
DEUX-SÈVRES
DORDOGNE
DOUBS
DRÔME
ESSONNE
EURE
FINISTÈRE
GERS
HAUTES -ALPES
HAUTE- SAVOIE
HAUTES-PYRÉNÉES
HAUTE-VIENNE
HAUT-RHIN
HÉRAULT
INDRE
INDRE-ET-LOIRE
ISÈRE
JURA
LANDES
LOIRE
LOIRE-ATLANTIQUE
LOIR-ET-CHER
MAINE-ET-LOIRE
MAYENNE
MEURTHE-ET-MOSELLE
MEUSE
MORBIHAN
NORD
ORNE
PAS-DE-CALAIS
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
PYRÉNEES-ORIENTALES
RHÔNE
SAÔNE-ET-LOIRE
SEINE-SAINT-DENIS
TARN
TARN-ET-GARONNE
TERRITOIRE-DE-BELFORT
VAL-DE-MARNE
VAL-D'OISE
VAUCLUSE
VOSGES
ANET
AXA
AXER
JETA
KA
KIR
MEHEN
NÉPAL
NÉVÉ
OPUS
ÔTES
PISE
SÉCHÉE
TAEL
SOLUTION :
UNES
URNE
USÉE
USINE
WC
WU

Solution

LE MOT MYSTÈRE EST : PARIS

Mairie de Panissières

Rue Denis Boulanger - 42360 Panissières - Tél. 04 77 27 40 40

panissieres.fr

illiwap

Suivez l'actualité et recevez toutes
les informations utiles de Panissières.

CRÉATION & IMPRESSION ISO Montrond-les-Bains (42) 04 77 94 50 08 - imprimerie.isp@wanadoo.fr IMPRIM'VERT®